

# magazine

déc 2012

## NAMUR

PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA VILLE DE NAMUR

N° 76



Le mois de décembre n'est jamais un mois « comme les autres »... L'année qui se termine n'aura pas été non plus une année « comme les autres »...

Economiquement, de l'avis général, 2012 fût une année noire. Il ne se sera pas passé une semaine sans que soit annoncée une fermeture d'entreprise, une restructuration, une délocalisation, synonymes d'une récession qui ne cache plus son nom...

Si la région namuroise a relativement été épargnée, c'est dans un climat général d'anxiété que nombre d'entre nous voient arriver 2013.

Tous ne fêteront malheureusement pas Noël avec la même joie. Mais si 2012 a connu son lot de mauvaises nouvelles, nous n'avons d'autre choix que de regarder 2013 avec espoir et conviction, de ne pas nous laisser envahir par un sentiment fataliste qui ne ferait qu'accroître la morosité... Il nous faut avancer coûte que coûte et relever les nombreux défis qui se profilent à l'horizon. Ne dit-on pas qu'après la pluie vient toujours l'éclaircie ?

L'un des événements importants de cette année a été l'élection communale du mois d'octobre dernier. Les citoyens ont fait leur choix parmi différents projets qui leur étaient proposés et ont accordé leur confiance à une équipe renouvelée, rajeunie.

La tâche qui attend cette équipe est immense et dans le contexte ambiant, les attentes des Namurois le sont tout autant. Vous découvrirez le détail de notre ambitieux projet pour Namur dans la prochaine édition de ce magazine.

Nous travaillerons tous ensemble, citoyens et élus, pour que la place de Namur en tant que capitale wallonne soit encore renforcée, pour que notre ville rayonne et ne se tienne plus dans l'ombre d'autres cités qui, elles, ont osé les projets ambitieux. Le succès a toujours été un enfant de l'audace.

Le rayonnement de Namur doit dépasser les frontières de notre région et s'exporter par-delà de celles de notre pays. Namur, vitrine d'excellence, attirera les investisseurs et, avec eux, de l'emploi pour nos concitoyens.

Les enjeux de santé, de proximité, d'accès au logement, de réfection de voiries et trottoirs, de propreté publique ou encore de développement culturel, commercial et touristique, notamment, seront au cœur de notre action. Voyons l'avenir avec enthousiasme et non avec crainte.

Que la trêve de Noël soit pour chacun et chacune d'entre vous une belle parenthèse durant laquelle les soucis et inquiétudes laissent place à la joie et à l'espoir de jours meilleurs. Soyons, chacun à notre niveau, les artisans de notre succès.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du Collège communal, de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse année à venir.

**Maxime Prévot**  
Député-Bourgmestre



**04 Vie Communale**

Namur, commune durable  
La reconnaissance de paternité  
Brèves

**12 Fêtes**

Fêtes de fin d'année  
Offrez Namur

**14 Citadelle**

Les murailles rénovées  
Championnat du Monde de cyclo-cross

**15 Tourisme**

Les balades d'hiver  
Tradition : les grands feux

**16 Régie foncière**

La rénovation de la rue des Brasseurs

**20 Patrimoine**

Le Musée de Croix : on rénove !

**21 Culture**

Exposition « D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent »  
Théâtre des Zygomars  
Rétrospective des photographes de presse  
Nam in Jazz

**24 Handicap**

Des mains pour parler

**26 Dossier**

Votre Conseil communal

**30 International**

Namur dans le monde

**34 Jeunesse**

Stage et plaine de Noël et Carnaval

**39 Agenda**

**42 Social**

La Centrale des moins mobiles  
Mesure d'hiver

**44 Urbanisme**

Comment introduire une demande de permis ?  
Schéma de structure : ce que ça change pour vous

**46 Sports**

Halls de sport à Temploux et Beez

**48 Mobilité**

Les travaux de voiries : comment ça marche ?  
Chantiers en cours

**50 Environnement**

Ramassage des sapins  
Une nouvelle aventure pour Lucien  
1er Salon du Réemploi

**54 Ce que les lieux disent**

Les cloches



Cover © Nathalie Poilfiet



Team canin et team formation

Vos démarches de A à Z

# La reconnaissance de paternité anticipée

## Définition

La reconnaissance anticipée est un acte d'état civil concernant les personnes non mariées qui stipule que la maman autorise le père à reconnaître son enfant.

## En pratique

Vous attendez un heureux événement sans être mariés ? Cette démarche simple et gratuite est possible dès le début de la grossesse, et peut vous faciliter grandement la vie.

La déclaration peut se faire à n'importe quel moment avant la naissance, l'idéal étant de le faire le plus tôt possible. Pour ce faire, les parents doivent se présenter à la Maison des Citoyens, sans rendez-vous, munis de leurs cartes d'identité.

Une fois les formalités remplies, l'agent communal remettra aux parents deux copies de l'acte. L'une servira dès le 6e mois pour la demande de prime de naissance. L'autre est à conserver soigneusement jusqu'à la déclaration de naissance. Celle-ci doit être faite dans les quinze jours qui suivent la naissance de l'enfant, soit par le délégué de la maternité (CHR ou Ste Elisabeth), soit par un ou les deux parents, munis de l'acte de reconnaissance anticipée et de leurs cartes d'identité.

S'il n'y a pas eu de reconnaissance anticipée, les deux parents doivent être présents pour faire la déclaration de naissance, pour que la reconnaissance soit immédiate. Dans le cas des mamans seules, la déclaration sera faite, selon son choix, par le délégué de la maternité ou par elle-même.

Les enfants nés en maison de naissance ou à domicile seront obligatoirement déclarés par le ou les parents.

Dans le cas des couples mariés, la reconnaissance de paternité anticipée n'est pas nécessaire. Le mariage présuppose, à de rares exceptions près, que l'époux est le père des enfants nés au sein de l'union.

**Service État civil - Naissances de la Ville de Namur**  
Maison des Citoyens, Hôtel de Ville à 5000 Namur  
081 24 62 08 ou 081 24 62 07  
etat.civil@ville.namur.be - www.ville.namur.be



## De nouveaux bâtiments pour la Police

**La Police a inauguré en octobre dernier un nouvel espace, annexé au commissariat d'Hastodon.**

Ce bâtiment est composé de 2 parties. L'espace dédié au « team canin », est essentiellement destiné à accueillir les chiens de la Brigade canine dans des conditions répondant aux besoins et normes en matière de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal. Les chenils sont sécurisés et composés d'une partie aérienne et d'une partie couverte. Une aire de délasserment est également prévue. Toutes les normes d'espace et de mobilité ont été respectées, conformément aux besoins physiologiques et éthologiques de l'animal.

L'espace dédié au « team formation » est composé de trois pièces : un bureau pour les formateurs, une salle d'attente sécurisée pour les « élèves » et la salle de formation.

Cet espace est un outil essentiel, notamment pour les entraînements en maîtrise de la violence (techniques et tactiques d'intervention, utilisation de munitions factices, etc.). La formation continuée de l'ensemble des membres opérationnels en maîtrise de la violence est une obligation légale mais constitue également une priorité au sein de la Zone de Police. Un entraînement régulier en techniques et tactiques d'intervention (TTI) est en effet un gage de sécurité tant pour les policiers intervenants que pour la population.

## Toponymie

À **Jambes**, le Square situé dans la prolongation des Squares Félix Rousseau et Ernest Montellier, à l'angle de la rue des Bluets et de la rue Champêtre à Jambes s'appellera désormais Square Jean Mosseray.

À **Rhisnes**, une nouvelle voirie créée dans l'extension du Parc Ecolys portera le nom de « Rue des Métiers ».

À **Erpent**, les deux nouvelles voiries et place situées dans le nouveau complexe le long de la chaussée de Marche ont été nommées « Place des Jardins de Baseilles », « Allée de Fribourg » et « Clos Vert ».



# Namur, commune durable

**Namur a remporté le prix de la Commune la plus durable de Belgique, dans le cadre du concours organisé par Cofely Services, une filiale du groupe GDF - Suez spécialisée en gestion de l'énergie.**

Ce prix récompense les initiatives communales en matière de durabilité technologique, écologique, et sociale. 83 dossiers ont été déposés, par 61 communes. Les dossiers ont été examinés par un jury indépendant sur base de critères qualitatifs et quantitatifs. Une attention particulière a été attachée à la composition du jury, en veillant à faire appel à des personnalités et des experts reconnus pour leur engagement en faveur du développement durable. Pour ne pas léser les petites entités, la taille et les moyens à disposition des communes ou villes ont été pris en compte dans le processus d'évaluation.

Le jury, présidé par le scientifique Alain Hubert, a eu la difficile tâche de départager les 83 projets présentés. Dans la province de Namur, 2 dossiers ont été présentés et c'est finalement le projet « Namur se fait durable et désirable » initié par l'administration communale en 2007 qui a été primé, pour les mesures prises en matière de durabilité au sein de l'organisation, au niveau de l'aménagement du territoire, de l'énergie, des déchets, de la mobilité, des entreprises ou encore du secteur social.

## Namur par les Namurois



© Jean-François Flamey / Phase B - [www.phaseb.be](http://www.phaseb.be)  
Drash ([www.drash.be](http://www.drash.be)) & Phase B ([www.phaseb.be](http://www.phaseb.be))  
pour KIKK FESTIVAL 2012

Une fresque monumentale et éphémère réalisée par Drash et Phase B à l'occasion du KIKK 2012, le festival du numérique qui a rassemblé en novembre, 2500 festivaliers, venus de 23 pays différents, dont la crème de la crème en matière de créativité, d'inventivité et de nouvelles technologies. Leur prochain rendez-vous ? Du 10 au 27 janvier 2013, Phase B expose dans la Galerie du Beffroi.

## Comment éviter les dégâts du sanglier dans votre jardin ?



La meilleure protection contre les incursions de sangliers est la pose d'une clôture efficace en « Ursus » ou électrique tout autour de votre jardin.

- Clôturez même votre compost
- Ne laissez pas de nourriture pour vos animaux domestiques dans le jardin (même pour votre chat)
- Ne laissez pas vos ordures ménagères (même en sac) dans le jardin.

Le lien [http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/degats\\_sangliers\\_jardins.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/degats_sangliers_jardins.pdf) vous donne accès à une brochure détaillée réalisée pour la Région wallonne.

Notez qu'une autorisation de destruction du sanglier peut être demandée auprès du Département de la Nature et des Forêts : Direction de Namur, Avenue Reine Astrid 39 • B - 5000 Namur, Tél. : 081/ 71 54 00

### Terrasse Plein Sud

## Le Jardin des Namurois

**Situé idéalement au pied de la Maison de la Culture, le projet-pilote de jardin urbain se poursuit, fort d'un succès estival incontesté.**

Totalement réaménagé l'été dernier dans le cadre du projet « Lively Cities », le jardin de la Maison de la Culture a tiré un bilan on ne peut plus positif à la fin de l'été. Une moyenne de 26 000 personnes ont traversé le site chaque mois, avec un pic à 34 000 personnes en août, et un taux de satisfaction du public de 97,5 %. L'initiative a plu, et se poursuit donc...

Après le Bar du Coursier Mosan, les 10 ans du site Li Bia Bouquet de Christian Delwiche et les multiples concerts et activités de l'été, l'automne a emmené d'autres publics à la conquête de ces magnifiques terrasses : tant les publics du Festival du Film Francophone que les intervenants du Kikk Festival se sont appropriés les lieux, chacun selon ses impulsions.

Les activités ne seront pas suspendues pour l'hiver, loin de là. La Gestion du Centre Ville - Namur (GAU), en partenariat avec l'AMCV et la Province, regorgent de projet, dont l'ouverture d'un quatrième espace, semi-couvert, sous les tilleuls. Vous n'avez pas encore testé la pause au jardin ? Courez-y. Parée de ses couleurs d'hiver, la Citadelle assure le spectacle...

Entre sciences et découvertes...

# Osez l'Art !

Du mercredi 27 février au vendredi 01 mars 2013, différents ateliers pédagogiques interactifs baigneront les jeunes de 6 à 18 ans au cœur de l'art et de la ville de Namur.

Le programme associe manipulations scientifiques et nouvelles technologies, techniques et processus pour découvrir l'art, le comprendre et tenter de se l'approprier.

Les classes de l'enseignement fondamental et secondaire sont invitées à suivre un ou plusieurs modules. Certaines activités se dérouleront au Musée provincial des Arts anciens du Namurois: « Enquête autour de trois œuvres », « Emparez-vous des clés du Musée », « Violette et la malle aux couleurs ». D'autres modules complémentaires amèneront les jeunes, à l'extérieur du musée, à la découverte des différents quartiers de Namur, de l'église Saint-Loup, de la citadelle et du Musée archéologique de Namur. Les inscriptions sont ouvertes dès le 20 novembre 2012.

Les différents ateliers proposés sensibilisent les jeunes à l'art et aux sciences, à la protection et à la valorisation du patrimoine artistique et architectural. Par le biais des sciences, le jeune apprendra à décoder et apprivoiser une œuvre pour la comprendre et l'apprécier, et à développer leur sensibilité artistique. Le projet est porté par la Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg -département pédagogique de Malonne, le Musée provincial des Arts anciens du Namurois - Trésor d'Oignies et l'asbl Ose la Science en collaboration avec le Conseil de Fabrique de l'Eglise Saint-Loup, le Service Culture de la Ville de Namur et la Citadelle de Namur.

**Infos : Ose la Science ASBL - 081/43 53 23 [alice@oselascience.be](mailto:alice@oselascience.be)  
[www.oselascience.be](http://www.oselascience.be)**



© Yves Sage - Musée des Arts anciens

## Formations inter-générationnelles

Les formations à Internet ou au GSM proposées aux aînés rencontrent un grand succès.

Organisées par l'Equipe Aînés de la Cohésion Sociale, elles permettent aux seniors qui le souhaitent d'apprendre à se servir facilement et sans inquiétude d'un gsm, ou de maîtriser les bases de la recherche d'informations sur le web. Par ailleurs, la Ville de Namur poursuit son offre de formation de remise à niveau du code de la route (4 x 2h). La session coûte 20 €, comprenant un manuel des seniors au volant.

Vous souhaitez profiter d'une de ces formations ?

Contactez l'équipe Aînés du Service de Cohésion Sociale de la Ville de Namur au 081 24 65 86.



## Un nouvel espace culturel à Namur

Quai 22, installé au...22, rue du Séminaire, voilà l'endroit à découvrir ! Récemment rénové par l'Université de Namur, le lieu accueille activités étudiantes et projets culturels tout au long de l'année académique. Concerts, théâtre, expo : tout y est possible, vu la configuration polyvalente de l'espace, écrin de créativité, de rencontres et d'échanges. Quai 22 accueillera dès février une série d'animations autour du thème de la femme, dont une exposition du photographe namurois François Struzik.

Distinction en informatique

## Le professeur Jean-Luc Hainaut primé

Le professeur Jean-Luc Hainaut, du Centre de recherche PRECISE (PRECISE Research Center in Information System Engineering) et de la Faculté d'informatique de l'Université de Namur, a reçu un "ER Fellows Award" en octobre dernier. Ce prix couronne annuellement la contribution de personnalités scientifiques de plus haut niveau dans le domaine de la modélisation conceptuelle informatique.

# Des fêtes flamboyantes

Les commerces du centre ville seront ouverts les dimanches 16 et 23 décembre

## Namur en fête

Depuis le 1er décembre et jusqu'au 6 janvier, c'est le grand tourbillon des fêtes à Namur : villages de Noël, rues illuminées et toujours plus féériques, patinoire, métiers de bouche et animations foraines.

De quoi s'offrir quelques tours de manège ou de glisse entre deux emplettes au Village de Noël ou dans les boutiques namuroises.

Pour le bonheur des fêtards, bulles et cotillons seront au rendez-vous, Saint-Sylvestre se coupe en quatre et organise un réveillon dans le chalet « Le Repère des Rennes » sur la Place d'Armes !



### Ses villages de Noël

jusqu' au 31 décembre

Ouvert de 11h à 20h et nocturnes les samedis 15 et 22 décembre

#### Place d'Armes

Visite du Père Noël les samedis 15 et 22 de 13h à 17h

Tous les soirs, 7j/7 - grand chalet « Le Repère des Rennes » ouvert jusqu'à minuit avec concerts & soirées thématiques

Réveillon de Nouvel-An - grand chalet « Le Repère des Rennes » - le 31 décembre

#### Rue de Fer

Ouvert de 11h à 19h, les samedis dès 9h - fermeture les dimanches 2 et 9 décembre - Nocturne le dimanche 23 décembre jusqu'à 21h

### Sa patinoire

**Place du Grognon**, du 15 décembre au 6 janvier

Ouvert en période scolaire de 10h à 20h et pendant les vacances de 12h à 20h - nocturne le 15 décembre jusqu'à 22h

### Ses rendez-vous festifs

**Place du Grognon**, - la Cie « Mime et sa bulle géante », prélude à l'inauguration de la patinoire - le 15 décembre à 17h.

**Jardin de la Maison de la Culture** - arrivée du Père Noël - le 19 décembre - de 13h à 18h - Info 081 26 26 38 - info@gaunamur.be - www.gaunamur.be

**Axe Fer, Ange, Grognon** (départ de l'Hôtel de Ville) spectacle déambulatoire, de feu et de lumière, avec la Cie « Les Orryflammes » le 22 décembre à partir de 16h30 - 081 24 63 33 - www.ville.namur.be

## Ses animations foraines

**Place de l'Ange et Place du Grognon**, jusqu'au 6 janvier

## Ses crèches de Noël

**Crèche permanente** au Village de Noël - Place d'Armes

**Route des crèches à Flawinne** - le 23 décembre à 17h - feu d'artifice à 22h - 0475 42 00 92

## Ses spectacles pour enfants

**Sing Noël** par les Jolies Notes - le 22 décembre à 20h et le 23 décembre à 14h30 et 17h - Maison de la Culture - [www.ticketnet.be](http://www.ticketnet.be)

« **Noël au Théâtre** » du 3 au 5 janvier - Théâtre de Namur - Réservation au 081 22 60 26 [www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

## Ses concerts

**NAMusiqu'** - « les 7 romances sur des poèmes d'A. Blok » de Chostakovitch par Lu Yu-Cheng avec trio instrumental - le 13 décembre à 12h30 - Maison de la Culture de Namur - Réservation 081 24 64 48 - [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be) - [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

**Concerts de Noël** par l'Harmonie de musique de Malonne

- le 16 décembre à 16h - Eglise de Flawinne - rue Vandy - 081 74 06 35

- le 21 décembre à 20h - Eglise de Malonne - rue du Fond - 0497 88 96 65 - [www.hrom.be](http://www.hrom.be)

**Concert de Nouvel An** avec l'Ensemble Instrumental de Wallonie et le Jeune Ballet de Namur - le 6 janvier à 15h - Théâtre Royal de Namur - Réservation au 081 22 60 26 - [www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

## Ses expositions

« **D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent** » jusqu'au 6 janvier - Service de la Culture - Réservation au 081 24 64 33

« **Traditions de Noël en Autriche** » jusqu'au 5 janvier - Bibliothèque communale de Namur - Venelle des Capucins 6 à Namur - Réservation : 081 24 60 53

## Ses marchés de Noël

**Les Bateliers font leur marché** - le 15 décembre de 12h à 22h et le 16 décembre de 12h à 18h - Quai des Chasseurs ardennais à

Namur - Info 0475 42 14 39 [elisabeth.mot-tart@skynet.be](mailto:elisabeth.mot-tart@skynet.be) - [www.gaunamur.be](http://www.gaunamur.be)

**Ravik Boutik Namur** - dimanche de l'éco-consommation de fin d'année - le 16 décembre de 14h à 17h - boulevard d'Herbatte 8A à Namur - 081 26 04 00 [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be)

**Traditionnel marché d'hiver** - le 23 décembre de 8h à 21h - avenues Materne et Bovesse à Jambes - 0494 80 21 81

## Son jogging & ses marches

« **Namur by Night** » - visites guidées - le 15 décembre à 17h30 - départ Halle al'Chair - prix 3 € (gratuit -12 ans) - Réser. 081 24 64 49 - [www.namurtourisme.be](http://www.namurtourisme.be)

**Marche nocturne** découverte des panoramas de Namur et Jambes - le 14 décembre - départ 17h00 Allée du Parc Astrid, 27 à Jambes - 5, 10, 15 et 20 kms - 0497 42 19 60 [www.masuis.be](http://www.masuis.be)

**13e Marche « Namur illuminée »** - le 22 décembre - de 13 h à 19 h - 4, 7, 12 et 20 kms - départ-arrivée Institut Henri Maus place Reine Elisabeth - 0474 70 87 34 [www.walloniamur.be](http://www.walloniamur.be)

**Marche aux Flambeaux** - le 15 décembre - à 18h - dans les rues de Gelbressée [www.gelbressée.be](http://www.gelbressée.be)

## Ses commerces en fête

Ouverture exceptionnelle les dimanches 16 & 23 décembre ainsi que le 6 janvier de 13h à 18h.



## Noël solidaire

### 11<sup>ème</sup> Noël Kiwanis dans la Cité

Collecte de vivres non périssables et autres produits sur Namur et Jambes - les 15 et 16 décembre de 10 h à 18 h - 0475 29 91 02 - (sites et heures de passage sur [www.kiwanis.be](http://www.kiwanis.be))

## La mobilité en fête

**Les rues de Fer (depuis la rue des Dames Blanches), St-Jacques, de l'Ange et Cuvelier (depuis la rue Pépin) sont piétonnes** jusqu'au dimanche 6 janvier inclus (de 11h à 19h).

**Les Navettes des Fêtes circulent gratuitement** jusqu'au dimanche 6 janvier inclus, de 7 à 19h en semaine et de 14h à 19h les samedis et dimanches, toutes les quinze minutes (à l'exception des mardis 25 décembre et 1er janvier, et du dimanche 13 décembre).

L'itinéraire permet de rejoindre le centre au départ des deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo), selon le trajet et les arrêts habituels de la ligne 51 (navette des P+R).

**Sur les deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo)**, le combiné « parking+bus » est gratuit jusqu'au 6 janvier. Si vous rejoignez le centre en bus (ligne 51, 5 ou 27), il convient de demander au chauffeur du bus un ticket gratuit P+R. Si vous circulez à vélo ou à pied, demandez votre ticket P+R à la Maison du TEC (25, Place de la Station). Ce ticket annule au retour le tarif du parking à la caisse automatique.

**Le parking de l'Hôtel de Ville** est ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30 et les vendredis et samedis de 7h30 à 2h du matin. Il sera **exceptionnellement ouvert** les dimanches 16, 23 décembre et 6 janvier, de 12h à 19h. Il sera fermé les jours de Noël et de Nouvel An.

## NOCTAMBUS et TaxiTEC

Les bus du TEC circulent gratuitement la nuit de la Saint-Sylvestre (31 décembre), entre 19h et 7h le lendemain matin, sur les lignes régulières et sur les circuits mis en place pour desservir certaines grandes soirées.

Pour 2,70 €, si vous êtes en possession d'un abonnement TEC, vous pouvez rentrer chez vous en taxi dans la zone urbaine à partir de 22h jusqu'1h du matin, au départ de la gare de Namur (les tickets TaxiTEC doivent être demandés préalablement à la Maison du TEC).

**Plus d'infos :** [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)  
[www.noelanamur.be](http://www.noelanamur.be)  
[www.namurtourisme.be](http://www.namurtourisme.be)

Tous les ouvrages mentionnés ici sont disponibles dans les bonnes librairies namuroises

# Pour les fêtes...

Noël, Nouvel An, Saint -Valentin sont autant d'occasions d'offrir un peu de votre ville, à vos proches ou vos relations d'affaires. Quelques mots palpitants, une gourmandise d'ici, une musique d'autrefois ...

Voici les suggestions de la rédaction pour vos cadeaux enamourés.

## Meurtres en tournesol



Amoureuse de sa ville, l'auteur met en scène un polar aux accents angoissants. Namur, ville calme et paisible, est le théâtre d'une série de crimes commis sur des jeunes femmes brunes par un serial killer. Marie Lachaume et Pierre Massart, inspecteurs de police, sont chargés de l'enquête. Chaque victime est découverte dans un endroit fréquenté de la Citadelle de Namur, avec pour seul vêtement un tournesol posé en travers du corps. Une course contre la montre est lancée...

Véronique Want, *Meurtres en tournesols*, Éditions Paulo-Ramand, 2012

## Le triomphe de Namur



L'insupportable réalisateur Loïc Petitjean déboule à Namur en croyant être sélectionné pour le FIFF. Sauf qu'il n'y a ni gloriole sous chapiteau, ni accueil triomphal, car c'est à Wépion qu'il est attendu, au Festiv'Off... De déconfiture en rateau, d'idéaux mal maquillés en grincements de dents, on ricane, rit, s'attendrit au fil des aventures de ce imbuvable mais pathétique personnage... Sorti il y a un an, le roman de Liberki fera sourire votre beau-frère qui ne vient à Namur qu'une fois l'an, pour Noël justement.

Stefan Liberski, *Le Triomphe de Namur*, Éditions La Mulette, 2011

## Vents contraires

Les adeptes de l'humour à contre-courant, de l'esprit subversif, de la philosophie de vie grinçante mais qui fait du bien aux neurones apprécieront cette publication collective qui reprend le meilleur du site Ventscontraires.net. Parmi les auteurs, Carmello Marchetto, autrefois membre de l'Atelier Guinness, qui vit à Franière mais travaille à Jambes... Mais aussi Noël Godin, Jacques Gambelin, Bernard Pivot, Gaspard Proust ou Tahar Ben Jelloun. À (s)offrir de toute urgence !

*Vents contraires*, Le livre collaboratif du Théâtre du Rond Point, Paris, Le Castor Astral, 2012



## Ray

Jean-Hubert Mabille, c'est une écriture du terroir, qui vous tient au chaud comme la jatte qu'on boit au Relais, les quelques mots de wallon entendus au marché, et toutes ces petites choses qui donnaient ses couleurs à la vie d'après-guerre.

C'est l'histoire de Ray et France, les héros, et d'une kyrielle de personnages, dans le Condroz d'autrefois.

Jean-Hubert Mabille, *Ray*, Éditions Namuroises, Namur, 2012

## Namur, fleuve et rivière



Après avoir ravivé les souvenirs du Grognon, ainsi que les années 50 et 60, les Archives jettent leur dévolu sur « Namur, fleuve et rivière ». En 140 photos inédites et commentées, les auteurs, Vincent Bruch et Jacques Chainiaux, nous font voyager dans le temps en compagnie des photographes qui ont mis en valeur le travail de l'homme sur la Meuse et la Sambre, depuis le XIXe siècle jusqu'aux années 1970 : au pied d'un pont, près d'une écluse, sur un bateau... Le Studio Real Print édite là un très bel ouvrage thématique.

Les Archives Photographiques Namuroises, *Namur, fleuve et rivière*, Studio Real Print, Namur, 2012



## Hachichiyyin

Cet premier roman du Namurois Pascal Riguelle jongle avec les thématiques d'actualité. Il livre un récit captivant et nerveux, fait de manipulations et rebondissements, qui plongent le lecteur dans l'histoire du terrorisme, de Paris à Damas.

Entre les lignes, le courage des femmes, et l'espoir en l'humain, plus fort que tout.

Pascal Riguelle, *Hachichiyyin, La prophétie des assassins*, La Société des Écrivains, Paris, 2012



## Elles quatre

La plume sensible et juste de Nicole Malinconi s'habille des illustrations en noir et blanc d'Evelyn Gerbaud, pour aborder le lien qui se noue, se dessine, évolue, entre la fille qui devient mère, la mère adoptive qui découvre la grossesse par sa fille, l'enfant à naître et la mère de corps...

Un ouvrage fragile, ténu, et pourtant terriblement dense.

Nicole Malinconi, *Elles quatre. Une adoption*, Esperluète, Noville-sur-Mehaigne, 2012



## C'est dans la boîte

Première œuvre également pour le jeune Namurois Frédéric Ernotte.

Un roman «poupées russes» au rythme haletant qui dévoile une boîte emplies de pièges dans lesquels on se

laisse prendre avec plaisir. Un thriller qui surprendra les audacieux, ceux-là qui oseront ouvrir la boîte...

Frédéric Ernotte, *C'est dans la boîte*, Avant-Propos, 2012



# offrez made in Namur!



## La Meuse

Daniel Polet et Xavier Istasse en pincent tous deux pour la Meuse, ils ont décidé d'unir

les mots et les images pour réaliser cet ouvrage. Le résultat ? 160 pages couleurs rassemblant près de 200 photographies, récentes (par Xavier Istasse) et anciennes (émanant de différentes collections).

Le dvd du film "Les Gens du Fleuve", documentaire de 52', est inclus dans le livre. Ce film illustre l'attrait que le fleuve a toujours eu sur les hommes et sur les artistes (Félicien Rops,...).

## Les petites gens

Le namurois Vincent Zabus signe un récit choral aux allures de galerie de portraits empreintes d'humanité et de poésie, superbement illustré par l'Italien Thomas Campi. (Voir critique en page 21)

**Campi & Zabus, Les Petites Gens, Ed. Lombard, 2012**

## Namur vue par les peintres



Du Grognon à la place de l'Ange, de la citadelle au pont de Jambes, les peintres namurois ont fixé l'image d'un paysage ou d'un instant de la vie des Namurois. Capitale de la Région wallonne, Namur

continue de revendiquer sa prestigieuse destinée à travers les œuvres de ses artistes, de Rops à Prinze, de Kegeljan à Dandoy.

**Fabien De Roose, Namur vue par les peintres, Ed. Racine, 2012**

## Musique

### Folknam Musique Trad

Le violoneux Wandembrile avait collecté et posé sur le papier, comme cela se fait dans le monde de la musique populaire, une série d'airs, de marches et d'études, une centaine de pièces au total, lesquelles constituent un manuscrit de belle facture, rédigé à la plume, aujourd'hui conservé précieusement par le service des Archives de la

Ville de Namur. C'est dire tout l'intérêt patrimonial de ce CD, "Rues de Namur" interprété par une quarantaine d'instrumentistes et chanteurs traditionnels de la région mosane. Un intérêt équivalent à celui de cette autre production de Folknam Musique Trad, « Elles dansent nos racines », qui évoque "25 ans de musique folk à Namur depuis le Temps des Cerises de Floreffe (1975-79)"



Disponible à la boutique de GAU, au pied du Beffroi.

### Cavema

**Bach - Cantates profanes** : Inutile de présenter Jean-Sébastien Bach, sans doute le plus grand des compositeurs baroques ... Pourtant, ce coffret composé de deux CD et un DVD ne pourra que vous surprendre. On y découvre un Bach espiègle et homme de théâtre qui sait décrire admirablement les passions humaines et se rire des mésaventures de ses personnages.



**Falvetti - Il Diluvio universale** : Absolument inconnu jusqu'ici, le compositeur baroque sicilien Michelangelo Falvetti fait une entrée remarquée grâce à cet oratorio contant le déluge universel et l'arche de Noé. Une musique séduisante, voluptueuse, riche de références aux musiques populaires et mêmes arabisantes. Une véritable découverte, pour tous publics.

**Kreutzer - La Mort d'Abel** : Un superbe livre-disque autour d'un autre épisode très connu de la Bible : le meurtre d'Abel par son frère Caïn. Toutes les passions humaines sont ici décrites avec force, y compris une mémorable scène des enfers.

**Dauvergne - La Vénitienne** : Dernière découverte en date que celle de cet opéra léger qui se dégustait avec plaisir à Versailles au 18ème siècle, entre la poire et le dessert. Une histoire riante et sympathique, au sein de laquelle même les sentiments les plus forts ne sont pas très longtemps pris au sérieux. Pour la détente, avec une tasse de thé...

Tous les disques du Chœur de Chambre de Namur et des Agréments sont disponibles chez votre disquaire habituel ou via [www.cavema.be](http://www.cavema.be)

## Et pour les gourmands ...

Les produits de bouche ne manquent pas, pour régaler les palais. Les rayonnages du Namur Shop, le magasin urbain, regorge de ces trésors que sont les liqueurs à la fraise, les confitures et miels d'ici, les moutardes et, nouveauté, les véritables petits-gris... Les idées foisonnent : les montres *I Love Namur* y côtoient de magnifiques puzzles en bois, les Namureux en céramique apportant cette touche de douceur colorée au pied des Échasseurs métalliques.

Vous avez besoin d'idées ? C'est au Namur Shop qu'il faut aller !

## Biétrumés

Enfin, quelques bonnes idées et adresses figurent dans le guide de l'Office du Tourisme « Namur vous invite »...

On y apprend que les succulents Biétrumés sont ainsi nommés parce qu'ils font référence à Jean Biétrumé Picar, l'illustre farceur namurois, un arsouille comme on dit chez nous !

À l'époque où Namur était occupée par les Hollandais, le petit bonhomme n'avait de cesse de leur jouer des tours : il versait du savon là où les soldats devaient passer, lançait de fausses alertes au feu... bref il pimentait la vie namuroise avec ses fameuses blagues. Oui mais pourquoi le petit caramel mou au beurre délicieusement truffé d'éclats de noisettes s'appelle-t-il comme cela ? Parce qu'au départ, il fut créé par la famille de Fronville Hucorne pour faire une blague à l'occasion de la féerie de Namur voici des décennies : un gros caramel de 20 grs qui empêcha son « orateur-gouteur » de faire son discours inaugural sérieusement tant il produisait de drôles de grimaces, suscitant ainsi l'euphorie générale !

Les célèbres et savoureux caramels de Namur assurent toujours leur succès actuellement.



Coordination des pages : Céline Van Rompaye, en collaboration avec Valérie Sacchi, Sabine Houwaer et Dominique Frémalle.

# Les murailles dévoilées



Progressivement libérée de ses échafaudages, la citadelle nous révèle ses murailles restaurées : **5000 m<sup>2</sup>** de parement ont été restaurés. Le travail est considérable. Dans une logique de vision à long terme, la Ville de Namur programme les interventions futures afin d'assurer la pérennité du site. Le tronçon entre les Pas de Géant et la Porte de médiane, composé d'arcades, a fait l'ob-

jet de relevés pierre-à-pierre. Des sondages seront également effectués pour déterminer les interventions de stabilisation nécessaires. Une seconde phase est à l'étude, dont l'ampleur est elle aussi importante puisqu'il s'agit des murailles de la rampe verte, qui dominent la rue Bord de l'eau. Si vous passez par là, levez le nez. Le résultat est impressionnant !

23 décembre **Cyclo Cross**

## Championnat du monde



**5000 personnes sont attendues sur les hauteurs de Namur. Attention les yeux, le cyclo-cross, c'est show !**

À la veille des fêtes, que diriez-vous d'une sortie au grand air ? Le cadre enchanteur de la Citadelle, ses murailles et ses sentiers de terre sont prêts à accueillir les champions de cyclo-cross. Pour peu qu'il pleuve du crachin ou des cordes, et le paradis vert se transforme en enfer de boue, flaque et patinoire...

Pour sûr, le spectacle vaut le détour !

### Pour accéder au site

Les guichets pour l'achat de tickets se situent à proximité du parcours et seront ouverts à partir de 8h00. Les voitures peuvent se garer gratuitement sur l'Avenue Jean Premier. Les cars de supporters seront dirigés vers l'Avenue Marie d'Artois.

### Horaire du jour

08h00 : ouverture entrées du public et entraînements  
 10h00 : course Hommes junior (40')  
 11h10 : course Hommes U23 (50')  
 12h15 : entraînement Officiel Elite (65')  
 13h30 : course des Dames (40')  
 15h00 : course des Elites (65')

Accès au parcours à partir de 08h00.

**Informations : Service des Sports de la Ville de Namur**  
 081/24 63 75  
[www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)

## La citadelle en hiver



Jusqu'au 29 mars  
**Accueil des visiteurs**

Le centre d'information touristique de Terra Nova sera ouvert de 10h à 17h le mercredi, le samedi et le dimanche et pendant les jours fériés et congés scolaires.

### Visites possibles

Visites « individuelles » des souterrains : le mercredi à 15h30 ; samedi et dimanche à 11h30 et 15h30. Visites groupes : de 09h à 17h, 7/7j sur réservation.

Tour en train touristique : le mercredi à 13h, 14h, 15h et 16h. Samedi, dimanche à 11h, 12h, 13h, 14h, 15h et 16h.

Fermeture annuelle du 24 décembre 2012 au 04 janvier 2013 inclus.

### Infos et réservations

Citadelle - Terra Nova  
 Tél. : 081 65 45 00  
[info@citadelle.namur.be](mailto:info@citadelle.namur.be)  
[www.citadelle.namur.be](http://www.citadelle.namur.be)

16 &amp; 17 février 2013

# Les grands feux



*Celui qui voit les sept feux  
n'a rien à redouter des  
grimaciers et des sorciers  
pendant un an*

**Infos :** 081 73 33 33  
[www.grandfeudebouge.be](http://www.grandfeudebouge.be)

Annonciateur des beaux jours, le Grand Bûcher de Bouge, préparé de longue date par les membres de la Confrérie royale, réchauffe petits et grands presque autant que les chants entonnés dans la nuit pour chasser l'hiver. Tandis que les flammes s'élancent dans le ciel de Bouge pour brûler l'Hiver, six autres brasiers sont allumés, répartis sur les hauteurs de Loyers, Wépion, Erpent et Namur.

Tradition millénaire, ces feux aux parfums de sapin font partie des rendez-vous incontournables pour les Namurois. Souvenez-vous, les légendes disent que les amoureux qui voient sept feux se marient dans l'année.



Au pied du bûcher, on vous servira des crêpes avec le sourire de ceux qui ne craignent point les mauvaises mouches... Pour sûr, les sorciers ne s'y risqueront point, tant l'endroit respire la joie !

## Balades d'hiver le nez en l'air

Les pieds à l'étrier, ou au pédalier...

Des riches couleurs de fin d'automne au blanc manteau de givre ou de neige, tout cela vaut bien un Spa. Ahh... sentir les feuilles se craqueler sous les souliers, profiter du beau soleil blanc, d'un bol d'oxygène pur, frais, ravigotant... en route pour une véritable séance de gommage pulmonaire ! Lumière, fraîcheur, décrassage, antistress et beauté des paysages, oui oui, c'est bien ici à Namur !

À pieds, à cheval ou en vélo, rien que sur le Grand Namur, il est possible de se balader sur 200 km de sentiers.

Entretenus par la fine équipe technique de l'Office du Tourisme, ces plaisirs d'hiver au grand air sont propres et clairement balisés. Vous pouvez toujours partir à l'aventure mais ...la meilleure des improvisations est celle que l'on a préparée.

Pour vous aiguiller, poussez la porte de nos centres infos, vous y serez conseillés par des

professionnels qui sauront vous présenter la balade qui vous convient le mieux. Vous pouvez aussi acquérir, pour trois fois rien, des cartes IGN qui proposent de nombreux circuits pour tous les goûts et à des degrés de difficultés variés. On y trouve également la toute nouvelle pochette « À vélo au Pays de Namur » éditée par la Maison du Tourisme et qui détaille 10 boucles de cyclo-tourisme : une boucle par commune visitée dont Namur, évidemment. Sans oublier les Ravel(s) ou les GR pour d'éventuelles balades plus longues. Les cartes, pochettes, brochures sont agrémentées de points de curiosité et d'intérêt développés. Pour vraiment tout savoir sur toutes les balades possibles, n'hésitez pas à vous connecter sur le site [www.namurtourisme.be](http://www.namurtourisme.be) sous sa rubrique loisirs/attraction-nature/randos. Allez, on sort moufles, écharpes, passe-montagnes : ça va faire du bien ! (SH)



**Infos :** Maison du Tourisme  
Square Léopold - 081/ 24 64 49  
Centre info de la Halle al'Chair  
rue du pont, 21 - 081/ 24 64 48  
[www.namurtourisme.be](http://www.namurtourisme.be)

Et si vous n'avez pas de bécane mais que la petite reine vous fait du charme, n'oubliez pas Li Bia Vélo ou la Maison des Cyclistes...  
[www.libiavelo.be](http://www.libiavelo.be)  
[www.maisondescyclistes.be](http://www.maisondescyclistes.be)  
Place de la Station, 1 - 081/81 38 48

## 40 ans de rénovation

pour un quartier classé

# Rue des Brasseurs

## Dans le rétroviseur

**Les nombreux bombardements que Namur a subi pendant la guerre 40-45 ont laissé une ville blessée, dégradée. Au lendemain de la guerre, en pleine reconstruction, la Ville lance une vaste campagne de lutte contre les taudis. À l'époque, la législation subsidie la destruction des bâtiments insalubres et inhabitables, pour reconstruire à neuf.**

Dans les années '60-'70, ce sera le sort de nombre d'immeubles dans la première partie de la rue des Brasseurs. Sur ces emplacements furent construits des logements sociaux, à l'initiative du Foyer Namurois, mais aussi la crèche communale « Les P'tits Pouyons ».

De même, tout le quartier dit de la Sarasse ou des Sarrasins, sis au pied de la Citadelle de Namur est exproprié et rasé. L'intention du Conseil communal de l'époque était d'y aménager un carrefour, et de construire un hôtel dans un parc. Un concours d'idées fut lancé parmi les architectes en vue de meubler le site. Malheureusement, aucune proposition ne fut retenue.

Ce dossier suscite le mécontentement de nombreux citoyens. En 1968, le groupe d'action urbaine « Namur 1980 » se fait leur porte-parole et exige une révision de la politique urbaine, pour notamment sauver la rue des Brasseurs. Avec le soutien financier du Ministère de la Communauté française, le groupe mène et publie une étude, « La rue des Brasseurs, un problème d'avenir ». L'affaire fait grand bruit, et change le cours des choses...

Sensibilisé aux enjeux patrimoniaux du site, le même Ministère entame une procédure de classement de presque tous les immeubles de la deuxième moitié de la rue,

dans une approche globale de « site urbain », une première. Ce site désormais classé, et donc protégé, fait l'objet d'une convention avec l'Etat, qui financera à concurrence de 75 % les coûts d'achat des immeubles à rénover et des travaux de restauration. La Ville de Namur prend en charge les 25% restant, et les frais d'honoraires et d'études. Cette volonté de sauvegarder le patrimoine est saluée par le Conseil de l'Europe, et Namur est considérée comme ville-pilote en matière de rénovation urbaine. Celle-ci s'articulera selon trois axes :

- sauver des immeubles typiques de l'architecture mosane, classés ou dignes de l'être, sur proposition de la Commission Royale des Monuments et Sites ;
- assainir le quartier et rendre aux immeubles leur fonction d'habitation selon les normes de confort moderne ;
- revitaliser cette rue historique, y maintenir d'une part, la population fidèle au quartier, et d'autre part, y ramener d'autres populations attirées par un retour de la vie en ville.

La première convention est approuvée en 1974, les premiers crédits sont versés à la Ville, les travaux peuvent commencer. Le périmètre de rénovation sera décrété par Arrêté Royal en 1975.



*Inauguration du 109, le premier bâtiment rénové, en 1979, par l'échevin Namèche*



*Vues de la rue dans les années '90*



*la Sambre miroir - © Céline*

## Les chantiers

La rénovation de la rue portera sur 35 bâtiments.

Les travaux se sont répartis sur 16 chantiers, menés entre 1974 et 2012.

Les investissements consentis pour acquérir les bâtiments avoisinent les 1 930 000 euros, tandis que les investissements en matière de travaux de rénovation s'élèvent à 9 550 000 euros.

L'ensemble des chantiers de réaffectation du quartier (hors voirie) totalise 11 500 000 euros, dont la Ville a assumé 4 500 000 euros, la part de subvention étant au final de 7 000 000 d'euros (environ 60%).



*Évolution des bâtiments 141 à 153  
vue depuis la rue Bord de l'eau,  
de 1972 à 2012*



## Le résultat

La Régie Foncière de la Ville de Namur loue rue des Brasseurs 11 bureaux ou commerces, et 123 logements (dont 37 sont réservés pour du logement à caractère social) répartis comme suit :

- 6 studios
- 65 appartements une chambre
- 39 appartements deux chambres
- 9 appartements trois chambres
- 3 appartements quatre chambres
- 1 appartement cinq chambres

### Voitures, camions : attention aux piétons !

L'étroitesse de la rue en fait une voie obligatoirement à sens unique. La mise en piétonnier progressive du bas de la ville, et les évolutions du plan de mobilité namurois ont inversé le sens de circulation. La proximité de la crèche, d'une grande surface et d'un parking ont parfois posé problème au niveau de la circulation. Pour les riverains, la difficulté est aussi liée au respect des contraintes de stationnement, à l'insécurité due aux excès de vitesse et à l'absence de dénivelé des trottoirs.

Pour rappel, la rue des Brasseurs est une zone résidentielle, la fonction d'habitat y est prépondérante. La vitesse y est donc limitée à 20 km/h et les piétons y sont prioritaires. Pensez-y, les piétons vous diront merci !



*L'intérieur de la Halle aux grains,  
rénovée cette année*

## Aujourd'hui

Le contraste est parlant, entre les photos d'hier et d'aujourd'hui. Le quartier négligé d'hier est devenu une rue très prisée. Ce projet à long terme a rendu aux bâtiments délabrés un cachet historique et moderne à la fois. Les travaux de la rue des Brasseurs débordant vers la rue Fumal et la rue du Président, c'est tout le centre historique qui renaît, magnifié par la mise en piétonnier qui s'effectuera progressivement de 1981 à 1989.

Dans les années '80, les premiers immeubles rénovés accueillent une annexe de la crèche, une ludothèque et, déjà, des logements. Très vite s'installent aussi des associations, et des services à vocation sociale. L'hôtel maternel, qui accueillait mères et enfants en difficulté, deviendra en 2006 une résidence où des seniors cohabitent dans une approche nouvelle inspirée des maisons « Abbeyfield ». La rue accueille un temps un service d'aide à la jeunesse, le consulat de France ou encore l'asbl NEW.

La première partie de la rue regorge d'excellentes tables, bars à vin, artisans, et boutiques, depuis les incontournables namurois aux jeunes créateurs. Au fil des anciennes brasseries - depuis le 16<sup>e</sup> siècle, il y en eût plus de 80 dans la ville- s'y égrènent de nouvelles terrasses, un centre info arc-en-ciel, une boucherie-crèmerie à la vitrine on ne peut plus alléchante, quelques cafés populaires ou branchés...

Et puis il y a ce foisonnement artistique, varié et riche, propice à la création, aux rencontres de curiosité. La Maison de la Poésie s'installe rue Fumal au milieu des années 80, et le Fiff au n° 175. Ils seront rejoints par le service du Théâtre Amateur de la Province (qui a depuis déménagé à Salzinnes), le Comité Central de Wallonie, les Arts Forains, la Maison du Conte, ou encore la Compagnie Hypothésarts. Cette concentration de forces vives, à proximité du Musée de Croix, polarise autour de l'Ilot des Bateliers une confluence culturelle des plus prometteuses.

En 2012 était inaugurée la Halle aux Grains, dernier bâtiment rénové en date, qui a bénéficié des dernières innovations énergétiques pour proposer des logements qui consomment très peu en matière de chauffage, tout en gardant leur cachet si typique.

Ces 40 ans de travaux et d'investissement ont permis la renaissance d'un quartier, la préservation d'un patrimoine architectural exceptionnel, tout en créant, au cœur du centre urbain, des logements de qualité aux loyers accessibles. Cette vue magnifique sur l'enfilade des toits, telle qu'on peut la voir depuis la Citadelle, ne fait-elle pas partie du charme et de la renommée de Namur-la-belle ?



## La Régie Foncière

La Régie Foncière est un service communal dont la mission principale est de promouvoir une politique foncière active en vue d'assurer notamment un bon aménagement du territoire et la réalisation des programmes urbanistiques approuvés ou projetés.

Pour ce faire, la Régie Foncière est habilitée à réaliser toutes opérations immobilières par achats, ventes, expropriations, locations... Elle est chargée de lancer des procédures d'aménagement opérationnel de revitalisation urbaine, de rénovation urbaine et de rénovation de sites économiques et industriels désaffectés subsidiés par la Région Wallonne.

### Un logement en location ?

La Régie Foncière, propriétaire d'un ensemble d'immeubles répartis principalement dans les rues des Brasseurs, Baivy (à Jambes), Mottiaux (à Jambes) et place l'Ilon, met à la disposition du citoyen des logements (à loyer social ou non).

Pour introduire une demande de logement, il vous suffit de vous inscrire auprès de la Régie Foncière. Celle-ci vous informera des disponibilités.



Pour toute information :

### Régie foncière

Hôtel de Ville - 3<sup>ème</sup> étage Aile A  
5000 Namur

Les bureaux sont accessibles au public  
le lundi de 8 h à 12 h 30 et  
le mercredi de 13 h 15 à 16 h 30 ou  
Sur rendez-vous - 081/24 65 87 ou  
081/24 63 65 ou 081/24 60 69

Toiture, châssis, chauffage...

# Le Musée Groesbeek de Croix bientôt rénové

**Situé au cœur de la ville, le musée porte aujourd'hui le nom de ses anciens propriétaires. On y trouve reconstituée de façon très vivante l'atmosphère d'une demeure aristocratique du Siècle des Lumières.**

## Historique

L'abbaye de Villers en Brabant, qui possédait l'immeuble depuis le XIIIe siècle, modifie son refuge en 1605. La baronne d'Harscamp le rachète en 1688. Son petit-fils, le comte Alexandre François de Groesbeeck demande à l'architecte J.-B. Chermans de le transformer en un hôtel à la française construit superbement entre 1751 et 1753. Légué à son petit-fils le marquis de Croix, le bien est vendu par une descendante, la marquise de Keroüartz, née d'Andigné, en 1935 à la Ville de Namur. D'une grande qualité architecturale, l'hôtel de maître a gardé son authenticité et est alors devenu un musée des Arts décoratifs reflétant la vie namuroise sous l'Ancien Régime. À l'arrière du bâtiment, un jardin à la française d'inspiration baroque apporte sa note de verdure et de quiétude à l'harmonie de l'ensemble.

Classé le 29 mai 1934, cet ancien hôtel de maître fait partie de la liste des 100 monuments reconnus par la Région Wallonne comme patrimoine exceptionnel.

## Les affres du temps...

L'outrage du temps a malheureusement fait son œuvre et a rendu indispensable de restaurer les lieux. Ce besoin ne date malheureusement pas d'hier mais d'avant-hier.

Certes, des travaux de restauration des façades avant ont été entrepris mais sans pour autant résoudre les problèmes de toitures et de sécurité incendie.

C'est pourquoi la toiture et les charpentes nécessitent un soin tout particulier, de même que les ouvrages en briques et pierres, les menuiseries extérieures du côté jardin, les décors intérieurs sans oublier le remplacement de l'installation électrique, du chauffage, des sanitaires, de la sécurité incendie et des collections.

La restauration complète du bâtiment s'inscrit dans le vaste projet en cours qui vise à créer un nouveau pôle muséal namurois avec le site voisin des « Bateliers » (en chantier actuellement) et le musée Rops très proche.

Une première phase de travaux portant sur la restauration du porche d'entrée a déjà été effectuée. Le Ministre wallon du Patrimoine a octroyé à la Ville de Namur une subvention d'un montant de 1.188.315 € pour la restauration des façades, de la charpente et des toitures ainsi que pour le rem-



placement du système de chauffage et des installations électriques et de protection de l'Hôtel.

On ne peut que se réjouir que cette subvention permette d'avancer dans le chantier de restauration et que chaque jour qui passe nous rapproche un peu plus de l'aboutissement de ce projet de prestige. (ES)

## Les chantiers en cours

- Mise en conformité et rénovation de la salle Parmentier à Vedrin pour un montant de **195.409 €**
- Rénovation de l'entrée et d'une partie des murs d'enceinte du cimetière à Jambes pour un montant de **71.436 €**
- Mise en sécurité des rampants de l'église de Champion pour un montant de **65.183 €**
- Rénovation de la toiture de l'école communale de Naninne pour un montant de **431.819 €**
- Remplacement des appareils d'éclairage et de secours du Parking de l'Hôtel de Ville niveaux -1 et -2 pour un montant de **130.690 €**

Bande dessinée

# Vincent Zabus et les gens ordinaires



Si vous aimez la BD ou souhaitez offrir une BD à quelqu'un que vous aimez, nous avons le livre qu'il vous faut : « **Les petites gens** » (éd. Lombard) superbement dessiné par l'Italien Thomas Campi et écrit par le Namurois Vincent Zabus, artiste à l'imagination fertile et à la plume fringante. Scénariste de BD (« Le monde selon François », « Agathe Saugrenu » chez Dupuis), Vincent écrit et joue pour les Baladins du Miroir, la compagnie des Bonimenteurs (il en est le président), les Royales Marionnettes et les Zygomars (« Macaroni ! » est de son cru). Riche de toutes ces expériences, il signe son retour dans le monde des bulles avec un livre dédié à tous ces petites gens que l'on croise chaque jour sans même les voir, encore moins leur parler. L'histoire se passe dans un quartier ordinaire, avec des gens ordinaires qui vivent une existence...

pas si ordinaire que ça. Car derrière la banalité du quotidien, tous ces sans grade de la société (Paul le fonctionnaire, Armand le bouquiniste, la vieille Lucie, le jeune Louis...) se raccrochent à quelque chose de plus fort, qui va peut-être changer leur petite vie. À travers ce récit choral, Vincent Zabus brosse des portraits empreints d'humanité et de poésie, avec toujours ces fines touches d'humour et d'espoir qui rendent attachantes les histoires les plus banales.

Début 2013, Vincent Zabus accouchera d'un nouvel album dessiné par Daniel Casanave. « **Les chroniques d'un maladroît sentimental** » (éd. Glénat) relatent les déboires amoureux d'un adorable boulet. Fils spirituel de Woody Allen et Pierre Richard, Gérard Latuile (Namurois, 33 ans) se débat entre son hypochondrie, son ex et la conquête de la femme de sa vie, mère de trois enfants. Dans ces chroniques de mœurs très ludiques, toute ressemblance avec une personne existante n'est sans doute pas fortuite ! (VS)

Vincent Zabus sera mis à l'honneur à la Baie des Tecks (Bomel) lors d'une expo dédicace, le dimanche 16 décembre (de 10h à 17h) en compagnie de dessinateurs et de bonimenteurs. L'occasion de découvrir les planches de ses nouvelles BD et des albums plus anciens comme « Le monde selon François ». [www.baiedestecks.be](http://www.baiedestecks.be)

## Tamara Suffren

### UN NAM'IN'JAZZ D'HIVER ET VARIÉ

Nam'In'Jazz compte bien nous réchauffer les écoutilles pendant tout l'hiver, de la fin janvier à la fin mars. A Namur, c'est trois passages obligés : Maison de la Culture, Grand Manège et Arsenal. C'est aussi quatre suppléments gratuits vivement conseillés : Miroir, Bon Vin, Christie's, Resto du cœur. Ce qui nous donne sept ou huit visions très différentes du jazz sans quitter la capitale. Pour les gourmands, quelques facettes complémentaires à Mazy entre Afrique du Sud et Soul : solo, trios, 4tets et 6tets. Pour les gourmets, un 4tet de stars à Floreffe. Si vous y survivez, vous serez comblés.

A la carte, jazz sur chants créoles par Talia & Tamara Suffren (Haïti), Zanzibar (l'Afrique, berceau du blues, donc du jazz), le blues de Bessie Smith par Sylvie Nawasadio (Zap Mama) boostée par l'afro-band de R Patigny, Black Rose (Afrique du Sud), Alleman New 4tet, F Degryse solo, Bop & soul 6tet et bien d'autres.

[www.n8jazz.org](http://www.n8jazz.org) - tél : 081 73 00 21



Pas besoin d'avoir une araignée dans le plafond pour céder à l'appel de « **pulsion[s]** ». Originalité de cet événement-phare en cette fin d'année à Namur : un même thème, art et déraison, est décliné sur trois expositions au Musée des Arts anciens, au Musée Rops et à la Maison de la Culture. Le premier propose une approche historique et symbolique de la folie à travers des œuvres du Moyen Âge et de la Renaissance. Le deuxième aborde les recherches menées au 19<sup>e</sup> siècle autour de l'hystérie féminine, peintures, dessins, photos et vidéos à l'appui. Quant à la Maison de la Culture, elle invite à un voyage à travers des œuvres créées sous influence(s). Hypnose, drogue, alcool, médicament, quel rôle ont-ils pu jouer dans le processus créatif ?

Tous ces thèmes se retrouvent décryptés, illustrés et très élégamment mis en page dans le catalogue édité à la Renaissance du Livre. Des enluminures du Moyen Âge et des artistes comme Abramovic, Bacon, Degas, Kubin, Michaux, Munch, Richer, Rodin, Rops, Schiele, Spilliaert ou Toulouse-Lautrec illustrent cet ouvrage qui ne peut que provoquer l'irrésistible envie, pour ne pas dire la pulsion, de parcourir les trois expos afin de s'imprégner de toutes ces images fortes et interpellantes.

(VS)



# Théâtre des Zygomars

## La créativité au bout des doigts

**C'est l'histoire d'un théâtre namurois qui, depuis près de 50 ans, chatouille l'imaginaire des enfants et des adultes en quête de rêve et de fantaisie. C'est une histoire qui n'en finit pas de s'écrire, peuplée de personnages venus du monde entier, qui ont un cœur gros comme avec ça et une tchatche sans pareille ! Cette histoire, c'est celle du Théâtre des Zygomars. À l'occasion de l'exposition « D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent » qui se tient à la Galerie du Beffroi jusqu'au 6 janvier, rencontre avec Isabelle Authom qui tire les fils de cette compagnie depuis trois ans.**

*« Notre compagnie est née de la rencontre, en 1965, de Hubert Roman et Pol Danheux, deux animateurs passionnés du théâtre de marionnettes. Durant 20 ans, ils n'auront qu'un objectif : amener partout où c'est possible un peu de joie, de beauté, d'action et susciter l'imagination des enfants. Leurs spectacles ont sillonné l'Europe, le Canada et les États-Unis. Depuis « Les aventures de Coco Labille » jusqu'à « Du Vent dans la tête », ils ont exploré le théâtre d'objet sous toutes ses coutures ! ».*

Au fil de leurs voyages et rencontres, les animateurs ont rassemblé plus de 600 marionnettes. Cette riche collection appartenant à la Province de Namur a été confiée au Théâtre des Zygomars qui l'a restaurée afin de présenter au public les pièces les plus intéressantes sur le plan historique ou artistique. C'est ainsi qu'est née l'exposition qui fera étape à Namur durant les fêtes de fin d'année.

Plusieurs générations de Zygomars se sont succédé, s'ouvrant à d'autres types de spectacles, plus uniquement axés sur la

marionnette. Dans les années 2000, la compagnie s'est entourée de deux metteurs en scène talentueux et complémentaires : Jean-Michel Frère pour les plus grands (« Plus vite que tes yeux », « Je suis libre ! hurle le ver luisant ») et Yves Coumans pour les petits (« Eléfantino », « Petites histoires de cœur ») tout en ouvrant ses portes à de jeunes artistes.

### Retour aux sources

Depuis leur installation à Flawinne, en 2010, les Zygomars ont souhaité se recentrer sur leur cœur de métier, la marionnette, dans tout ce qu'elle offre comme champ d'exploration et de créativité.

*« Nous gardons l'ouverture sur des pratiques contemporaines telles que les nouvelles technologies, les langages non verbaux, pour proposer un théâtre dans lequel la dimension visuelle est toujours importante. Le Théâtre des Zygomars se veut aujourd'hui le Théâtre des 3 M : Marionnette / Mouvement / Multidisciplinaire ».*

Cette remise en question a également touché le répertoire. *« A un certain moment, constate Isabelle Authom, le théâtre de marionnette est devenu très, trop enfantin, laissant de côté l'histoire. Aujourd'hui, on veut retourner aux sources ! La marionnette est porteuse de tradition, mais aussi de contestation, c'est un moyen de propager des idées. Comme le fou du roi ou les personnages de commedia dell'arte, on peut se cacher derrière un personnage pour dénoncer certaines choses ! Guignol a été créé par un ancien ouvrier du textile pour haranguer les foules, suite aux fermetures des filatures lyonnaises. Dans les pays de l'est aussi, la marionnette a un rôle subversif et ose dire : vous êtes manipulés ! »*



*De façon plus générale, grâce à l'humour, on peut parler de choses graves et toucher un large public ». VS*

**Jusqu'au 6 janvier à la Galerie du Beffroi**  
Visites ludiques, ateliers d'expression, contes. **Service de la Culture**  
tél : 081 24 64 33. [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)  
[www.theatredeszygomars.be](http://www.theatredeszygomars.be)

### Tendre « Macaroni ! »

François, 10 ans, passe quelques jours de vacances chez son grand-père, un ancien mineur italien. Lever à l'aube, travail au potager, soins au cochon... Pour ne rien arranger, le pépé est du genre « vieux chiant ». Pourtant, au fil des jours, François va découvrir un autre homme, son passé, son travail à la mine, ses secrets profondément enfouis...

Écrit par Vincent Zabus, référent artistique des Zygomars, « Macaroni ! » est un spectacle pour toute la famille (à partir de 8 ans) où se mêlent théâtre et marionnettes, images et musique, tendresse et humour. En convoquant des sujets aussi divers que la transmission générationnelle, le déracinement et la mémoire, « Macaroni ! » ouvre grand la porte à des interrogations universelles.

**Macaroni !** le 3 janvier (16h et 18h) au Grand Manège avec « P'tit éclairage public » (de 14h à 15h) au Théâtre Royal  
Réservation au 081 226 026  
[www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

Retrospective des photographes de presse

# Regards croisés sur l'actualité namuroise

**La tradition est bien ancrée à Namur. Chaque début d'année, les photographes de presse nous livrent leurs regards sur l'année écoulée à la Galerie du Beffroi.**

Xavier Willot (ASPPICTURES), Philippe Berger et Jacques Duchateau (L'Avenir), André Dubuisson (Confluent), Jacques Leurquin (Ville de Namur) et Vincent Lorent (free-lance) ont répondu à l'appel lancé par le Service de la Culture. Chacun a puisé dans l'actualité 2012 l'image forte, l'instant émotion, le clin d'œil qu'il souhaite partager. L'incendie chez Broze ou la soupe populaire de sans-abri namurois pour Vincent Lorent, les Zouaves de Malonne à la marche Saint-Feuillen pour André Dubuisson, les belles gueules de Namur, Noah sur la place Saint-Aubain et les élections pour Philippe Berger. Son confrère Jacques Duchateau a, lui, choisi la vidéo pour rendre compte de l'actualité. Entre portraits, reportages ou sessions acoustiques, on retrouve Camping Sauvach, Saule, Antoine Hénaut, la biodanza, les robots de Vigo, des nanas fans de pin-ups des fifties ou un collectionneur d'aquariums.

Nouveauté pour cette cuvée 2012, la **rétrospective s'ouvre aux jeunes** avec une sélection de photos des élèves de l'institut technique Félicien Rops. Nous livrerons leurs regards sur quelques événements-phares de l'année : les Fêtes de Wallonie, le Fiff, Namur en mai.

**Du 1er février au 3 mars à la Galerie du Beffroi, ouvert du mardi au vendredi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h. Service de la Culture - tél : 081 24 64 36 [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)**



## L'art contemporain à la portée de tous

Exposer l'art contemporain dans des lieux publics et mettre ainsi en lumière les talents de nos artistes, c'est l'ambition de la Ville. Dans la foulée de « Sculptures dans la Ville », exposition de plein air organisée au cœur de l'été par le Service de la Culture, la commune a décidé d'acquérir une œuvre de l'artiste **Jean Morette**, ardent défenseur de l'art public et roi de la récup'.



*La soupe populaire de sans-abri namurois ©Vincent Lorent*

Il s'agit du « **Coq** », l'une des œuvres exposées cet été dans les Jardins du Maïeur. Le gallinacée, conçu à partir de chaînes de tronçonneuses, ne retournera donc pas auprès de ses congénères, dans l'atelier-galerie de Jean Morette, à Omezée (Phillippeville). Symbole de la Wallonie, il continuera à exhiber son plumage de métal aux regards des passants, juché sur le balcon du bourgmestre, dans les Jardins du Maïeur.

« Sculptures dans la ville » laissera d'autres traces dans le paysage namurois. La Ville va recevoir un legs de la famille de l'artiste **Charlotte Marchal**. Née à Saint-Servais le 15 septembre 1955 et décédée à Bruxelles en mars 2012, Charlotte Marchal avait exposé ses sculptures à Namur en 2007.

L'œuvre léguée s'appelle « **Labyrinthe** ». Composée de 40 colonnes géométriques, certaines surmontées de galets sur bleu de cobalt, elle évoque un lieu dans lequel on peut aller et venir, voyager et se perdre. Charlotte Marchal a toujours veillé à créer un dialogue, voire une véritable symbiose, entre ses œuvres et leur environnement. Avec « Labyrinthe », elle souhaitait retrouver l'esprit de son enfance : le jardin comme lieu de jeux, de lecture et de rêverie. Dans cet esprit, son œuvre prendra place dans le Jardin des Bateliers à l'issue des travaux de construction du nouveau Musée archéologique. Un Labyrinthe au cœur de l'îlot culturel, dialogue improvisé entre l'art et la nature, le passé et le futur.

Toujours dans cette idée d'accorder une place à l'art contemporain au sein de l'espace public, Lieux-Communs a invité les artistes **Anna Zuber** et **Sébastien Gairaud** à réaliser une fresque sur le pignon d'un bâtiment communal, en face de la Bibliothèque principale, venelle des Capucins. Cette peinture murale fait écho à la fresque des Wallons, visible sur le pignon de l'Hôtel de Ville. Elle reconstitue, en traits simplifiés, la silhouette des deux arbres qui se trouvent, en vrai, à l'arrière du bâtiment. Lieux-Communs, qui dispose d'un espace permanent d'exposition à la gare de Namur, a déjà investi la Citadelle, l'hospice Saint-Gilles et l'église Saint-Loup. A travers cette nouvelle initiative, qui en appellera d'autres, l'association namuroise intervient en milieu urbain au grand bonheur des passants.

(VS)

## Enseigner autrement

# Les doigts pour compter, les mains pour parler

### Théo et les petites mains

Théo est un petit garçon charmant, rieur et aventureux. Ses grands yeux sombres portent sur le monde un regard conquérant de preux chevalier à la cape de feutrine et l'épée de bois.

Théo est sourd de naissance. Son handicap a été détecté très tôt, et à 2 ans, on lui a placé un implant cochléaire qui lui permet de capter quelques sons. Et d'un seul côté, parce que le matériel et l'opération coûtent très cher.

Théo ne peut pas apprendre à parler, il n'entend pas les mots doux que sa maman lui murmure depuis toujours. Il a toutefois besoin de communiquer, comme chaque être humain. Alors sa maman décide d'apprendre la langue des signes, avec lui. Les petites mains de Théo ne sont pas encore très adroites, et l'apprentissage est difficile, après une longue journée d'école. Pour sûr, s'il avait pu dès la crèche apprendre à s'exprimer par signes, la vie serait plus simple aujourd'hui !

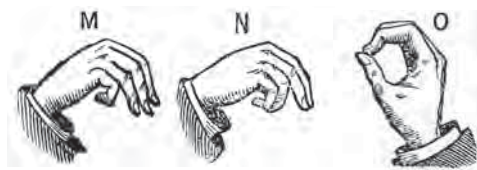
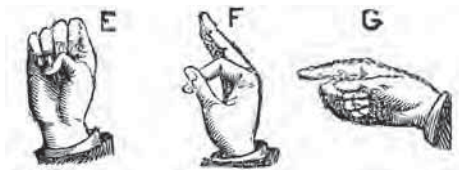
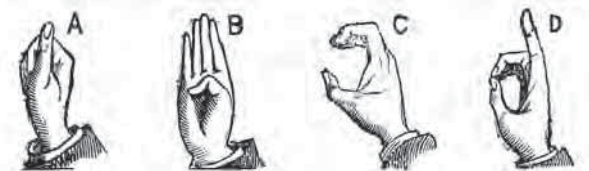
Quand vient l'heure de l'entrée en maternelle, Théo entre à l'Institut Sainte-Marie, la première école en Belgique à avoir développé un enseignement bilingue langue française - langue des signes.

Dans la classe, il y a deux institutrices. L'une parle avec sa bouche, l'autre avec ses mains. Toutes les deux sont là pour accompagner tous les enfants, quelle que soit la langue qu'ils utilisent, et leur apprendre comme à chaque écolier, tant le savoir que les règles de la vie en groupe.

L'école, c'est l'étape essentielle, pour apprendre, pour se socialiser, pour jouer aussi. A la récré, on réinvente le monde avec ses camarades, on réécrit les règles du jeu,... En mimant, et plus tard en signant, Théo et ses camarades apprennent le langage commun, essentiel, qui leur permet d'appréhender et interagir avec le monde qui les entoure.

### Marine et l'école de la différence

Marine a 14 ans, elle est en 3e secondaire. Jusqu'à l'an passé, elle était en classe d'immersion en langue des signes. Marine raconte « son expérience avec les sourds » en souriant... Pour elle, pas de doute, la langue des signes, ça aide vachement pour retenir la signification de « symétrie orthogonale » ! Et puis, ces petits gestes attribués à chacun en guise de surnom, ces heures passées à apprendre à vivre avec l'autre, qui parle autrement mais rit des mêmes choses, ça crée des liens uniques au sein d'une classe... Les anecdotes fusent, de situations cocasses en souvenirs tendres. On sent, sous-jacentes à ces histoires en sourires, l'ouverture à la différence, l'acceptation de l'autre tel qu'il est, l'école de la tolérance. La jeune fille raconte aussi les camarades des autres classes surpris de voir un élève signer dans la cour de récré, ou ceux, nouvellement arrivés dans l'école, et sans doute moins respectueux, qui singent élèves et professeurs, perturbant le cours et l'entente collégiale. Et Marine de défendre ses camarades, sourds ou pas, de donner un coup de pouce pour traduire, en regrettant l'absence dans sa classe actuelle, d'un support gestuel pour retenir ses leçons...



## NOUVEAU

### À la crèche aussi !

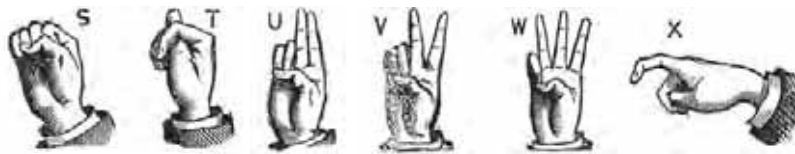
La situation actuelle permet donc aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui signent de suivre un cursus scolaire qui tient compte de leur langue des maternelles au niveau universitaire. La Ville de Namur, sensibilisée par l'asbl Ecole et Surdité, a depuis la rentrée franchi une étape de plus, en engageant une accueillante bilingue à mi-temps au sein de la crèche Piconette.

La crèche, qui accueillait jusqu'alors 24 enfants dont un sourd, peut désormais, grâce à cet engagement, accueillir 4 ou cinq enfants de plus, sourds ou malentendants.

#### Crèche Piconette

rue des Brasseurs 109  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/22 84 89





## Françoise et les mathématiques

Françoise est professeur de mathématiques, en langue des signes. Elle prend en charge les élèves de secondaire, dont Gilles, le premier enfant sourd accueilli à Sainte-Marie.

Au cours d'informatique, Françoise jongle littéralement avec les langages, passant des explications verbales aux signes. Heureusement, Gilles est très vif, très désireux d'apprendre, et son appareillage lui permet de suivre les principales explications parlées, au prix d'une grande fatigue toutefois.

Par contre, il perd toute la convivialité de l'apprentissage en groupe et des débats.

Car il apparaît clairement que la scolarité apporte aux enfants bien plus qu'une langue. En leur donnant l'outil du langage, les professeurs qui prennent en charge les enfants sourds au sein des classes mixtes leur permettent de bénéficier de la même formation que les entendants, certes.

Ils leur offrent aussi de pouvoir trouver leur place au sein d'un groupe, ils les accueillent au sein de la société, sur un pied d'égalité, chacun dans sa langue ...

Cette pratique, les enseignants doivent l'inventer au fil de la scolarité de leurs élèves. Les programmes des matières à étudier dans l'enseignement spécial diffèrent de ceux de l'enseignement général. Et surtout, la structure de la langue des signes est totalement différente de celle de la langue française.

Mais les budgets sont serrés, les statuts précaires, et il n'est pas toujours possible de garantir la présence de deux professeurs par classe.

Dans la classe de mathématiques, où l'approche conceptuelle passe beaucoup par l'écrit, d'autres difficultés se posent. Il n'existe aucun dictionnaire de langue des signes, et les signes viennent parfois à manquer.

Pour faire face à ces difficultés, et souvent même les précéder, les professeurs signants collaborent avec une équipe de chercheurs en linguistique de l'Université de Namur. Ensemble, ils adaptent le contenu pédagogique, évaluent les difficultés d'enseigner, élaborent des outils spécifiques. Et c'est sans doute ce qui rend l'expérience aussi passionnante : tous les intervenants semblent animés de cette petite étincelle d'humanité en plus, qui pousse à chercher mieux, autrement, plus loin, pour donner aux enfants la chance de se construire dans un monde où la différence n'est pas toujours acceptée.

**École et Surdité asbl** - Rue du Président, 26 à 5000 Namur  
[www.ecoleetsurdite.be](http://www.ecoleetsurdite.be)

**Université de Namur** - Département de langues et littératures  
 françaises et romanes - rue de Bruxelles 61, 5000 Namur  
 081 72 41 44 - [www.fundp.ac.bes](http://www.fundp.ac.bes)

## MAIS ENCORE

Plusieurs projets, activités ou institutions namuroises portent une attention particulière à l'intégration des personnes sourdes ou malentendantes.

### À la piscine

À raison de deux samedis par mois, l'activité, organisée par le Collectif Recherche et Expression, en collaboration avec la cellule Insports de la Ville, se tient de 11 à 12h à la Piscine de Jambes, rue d'Enhaive 148. Le projet "piscine" permet à des enfants sourds et malentendants âgés entre 5 et 12 ans de s'approprier les techniques de base de la natation.

**Infos** : CREE - 071/50 35 30

[sophie.strykers@creeasbl.be](mailto:sophie.strykers@creeasbl.be) - [www.creeasbl.be](http://www.creeasbl.be)

### À la bibliothèque

L'Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones (APEDAF), la Maison du Conte et la Bibliothèque communale de Namur proposent des séances de conte destinées aux enfants sourds et entendants et à leurs proches. Les prochains rendez-vous des bébés (0 à 3 ans) sont fixés les 13 janvier, 17 mars, 16 juin 2013. Les bambins (4 ans et plus) seront accueillis lors des séances du 16 décembre, 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 9 juin.

**Infos** : Bibliothèque communale de Namur - Venelle des Capucins, 6 à 5000 Namur - 081/24 64 40  
[www.ville.namur.be/bibliotheque/](http://www.ville.namur.be/bibliotheque/)

APEDAF - 02/644 66 77 - [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

### Chuuut Party à l'Hémisphère Sud

La Chuuut Party est une soirée silencieuse durant laquelle il est interdit de parler. Seuls l'écrit, les gestes et les mimiques sont permis. Par ces moyens silencieux, on se fait connaissance, on sympathise et - pourquoi pas ? - des amitiés se lient. Ces soirées thématiques offrent aux sourds, malentendants et entendants la possibilité de communiquer dans une convivialité toute silencieuse.

**Infos** : Les Silencieuses Namuroises

<http://chuuut-party.over-blog.com>

### À la maison communale

Les personnes sourdes ou malentendantes qui doivent effectuer des démarches auprès de l'administration communale peuvent demander la présence d'un interprète en langue des signes, sur rendez-vous uniquement. Les demandes peuvent être introduites par mail à [information@ville.namur.be](mailto:information@ville.namur.be)

SISW (Service d'interprétariat des Sourds de Wallonie)

Rue des croiseurs 9,

3<sup>ème</sup> étage

5000 NAMUR

081/26 05 05

[www.sisw.be](http://www.sisw.be)



# Ce 3 décembre,

Bourgmestre, Échevins et Conseillers communaux ont été installés dans leur fonction, lors d'une séance exceptionnelle du Conseil communal.

Le collège namurois accueille donc le Bourgmestre, le Président du CPAS et huit Échevins, désignés parmi les partis de la majorité reconduite :

CDH (16 élus)

MR (10 élus) - Ecolo (6 élus).

Le PS, dans l'opposition, compte 15 conseillers.



Maxime  
**Prévot**

[CDH]

Bourgmestre, en charge de la sécurité (police, pompiers, sécurité routière) et de la gestion du Domaine public, de la coordination des grands projets structurants de la Ville, de la promotion de Namur-Capitale et du concept de 'Ville numérique', des relations publiques et internationales, de la coopération au développement, des relations avec l'Université et les Hautes Écoles, de la Culture, de l'Urbanisme, des Finances

Anne  
**Barzin**

[MR]

Première échevine, en charge de la Petite enfance, de l'Enseignement, des Fêtes et de l'État civil, et en charge du service juridique

Patricia  
**Grandchamps**

[Ecolo]

Échevine de la Mobilité, du Tourisme et de la Jeunesse, en charge de l'équipement urbain, de l'éclairage public et des aires de jeux

Tanguy  
**Auspert**

[CDH]

Échevin du Patrimoine, de la Logistique et de l'Informatique, en charge du Prêt matériel, du Garage, de la Reprographie et des Fabriques d'églises

Alain  
**Detry**

[MR]

Échevin de la Propreté publique et de l'Environnement, en charge des Espaces verts, de l'éco-consommation, de la Ruralité, de la Nature et des permis d'environnement



Depuis octobre 2006, le bourgmestre est désigné quasi automatiquement et de plein droit dès lors qu'il ou elle est le candidat qui a obtenu le plus de voix de préférence, sur la liste qui a recueilli le plus de voix parmi les groupes politiques adhérents au pacte de majorité. Avec ses 13 549 voix, c'est **Maxime Prévot** qui a été désigné, pour le Centre Démocrate Humaniste, 1er parti de la majorité namuroise.

Le nombre d'échevins varie au prorata de la population de la commune. Pour une ville comme la nôtre, il est fixé à 8, soit un de moins qu'aux élections de 2006.

Le collège communal est composé du Bourgmestre, des Échevins et du président du Conseil de l'Action Sociale. Il doit obligatoirement être mixte. Le collège exerce un pouvoir collégial, et peut répartir ses missions entre ses membres. (Voir ci-dessous la répartition des compétences namuroises). Le Conseil communal compte 47 membres, soit 38 conseillers, en plus du Bourgmestre et des Échevins.



Téléchargez la Déclaration de politique générale en version numérique en scannant le code QR ci-contre avec votre smartphone.



**Arnaud Gavroy**

[Ecolo]

Échevin de la Citadelle, de la Régie foncière et de l'Aménagement du territoire, en charge de l'Énergie et de la Géographie urbaine



**Baudouin Sohier**

[CDH]

Échevin de la Cohésion sociale, du Logement et de l'Égalité des chances, en charge des pensions, de l'ALE et de la prévention urbaine



**Luc Gennart**

[MR]

Échevin des Travaux publics et du Commerce, en charge des voiries, de l'égouttage, des sépultures, de l'entretien des cimetières, des Affaires économiques, des Marchés et de l'Emploi



**Benoît Malisoux**

[CDH]

Échevin des Sports, de la Santé et du Personnel, en charge des relations avec le CHR, des Ressources humaines, des Formations, du SIPPT et du Service social du Personnel



**Philippe Defeyt**

[Ecolo]

Monsieur Defeyt prêtera serment en tant que Président du CPAS lorsque le Conseil de l'Action Sociale aura été installé, en janvier

# Conseil



**Jean-Marie Allard**

Agent provincial retraité  
Temploux



**Tanguy Auspert**

Echevin  
Andoy-Wierde



**Guy Carpiaux**

Directeur de collège  
retraité - La Plante



**Cécile Crèvecoeur**

Professeur de droit  
Bouge



**Geneviève Demoustier**

Infirmière  
Jambes



**Jacques Étienne**

Ancien bourgmestre - Juriste  
Jambes



**Maxime Prévot**

Bourgmestre  
Dave



**Salembier-Cisternino**

Anne-Marie  
Wépion



**Stéphanie Scailquin**

Chef de groupe - Juriste  
Namur (Salzennes)



**Baudouin Sohier**

Échevin  
Marche-les-Dames



**Anne Barzin**

1<sup>ère</sup> Échevine  
Wépion



**Charlotte Bouveroux**

Collaboratrice au groupe MR  
Champion



**Étienne Nahon**

Chef de Cabinet Province  
Namur (Salzennes)



**Mary Van Espen**

Auditeur financier  
La Plante



**Brigitte Baland**

Chef de groupe - Médecin  
Namur



**Anne De Gand**

Professeur  
Namur



**Philippe Detry**

Receveur communal à Assesse  
Vedrin



**Arnaud Gavroy**

Échevin  
Namur



**Pierre-Yves Dupuis**

Médecin  
Temploux



**Gwenaëlle Grovonius**

Directrice Féd. Infor-Jeunes  
Salzennes



**Nermin Kumanova**

Chargée de projets  
Belgrade



**Frédéric Laloux**

Mandataire publique  
Jambes



**Fabian Martin**

Chef de Cabinet FWB  
Flawinne



**Antoine Piret**

Conseiller Affaires économiques  
Jambes (Amée)

# communa1



**Dorothee Klein**

Responsable communication  
Belgrade



**Patrick Mailleux**

Radiologue  
Vedrin



**Benoît Malisoux**

Échevin  
Malonne



**Paul Mathieu**

Magistrat honoraire  
La Plante



**Anne Oger-Charlier**

Enseignante  
Naninne



**Pecheux-Sonveaux**

Nathalie  
Secrétaire médicale - Loyers



**Alain Detry**

Échevin  
Jambes



**Luc Gennart**

Échevin  
Erpent



**Bernard Guilitte**

Chef de groupe - Chef de  
Cabinet - Saint-Servais



**Françoise Kinet**

Dentiste  
Namur



**Dimitri Lhost**

Auditeur Financier  
Namur (Salzinnes)



**Éric Mievis**

Cardiologue  
Malonne



**Patricia Grandchamp**

Échevine  
La Plante



**Françoise Laboureux**

Médecin généraliste  
Vedrin



**Olivier Anselme**

Directeur-Gérant (Logement)  
Cognelée



**Florence Collard**

Employée SPGE  
Naninne



**José Damilot**

Retraité  
Vedrin



**Valérie Déom**

Députée fédérale  
Wépion



**Christian Piot**

Agent provincial retraité  
Saint-Marc



**Dominique Renier**

Employée  
Flawinne



**François Seumoïs**

Attaché Ville de Charleroi  
Vedrin



**Eliane Tillieux**

Chef de groupe - Ministre  
wallonne - Champion



**Khalid Tory**

Coordinateur jeunesse  
Suarlée





Les relations internationales de Namur

# Nos cousins d'Amérique...



Ville de confluence, Namur Capitale est au cœur de relations internationales nombreuses : entente cordiale ou partenariats économiques, jumelage ou villes cousines... Tour d'horizon avec le TRAIN, le Tableau des Relations et Actions Internationales de Namur, document approuvé par le Conseil communal de septembre dernier.

La Ville de Namur a signé des ententes de coopération intercommunales avec sept villes. La plus proche, **Bourg en Bresse** (France), située au sud de la Bourgogne, entre Dijon et Lyon, est partenaire de Namur depuis 1996. Avec ses 43 000 habitants, ses monuments médiévaux et un dynamisme économique qui en fait l'une des villes les plus attractives de France, Bourg-en-Bresse est un associé de premier choix. Ce qui nous rapproche ? Bourg a développé un pôle agroalimentaire qui fait écho aux compétences namuroises, notamment via les écoles de cuisine. Rayon culture, l'Académie Baroque d'Ambronay de Bourg est un des partenaires de notre Chœur de Chambre de Namur.



*Le banc de la rencontre a été offert par Namur à la ville de Québec pour son 400e anniversaire en 2008*

De culture, il en est également question dans nos relations avec ce haut lieu de la francophonie qu'est **Québec**. Ville amie de longue date, Québec a convenu avec Namur de ne pas limiter les possibilités de coopération, tant les accointances sont nombreuses. Pointons toutefois les domaines du développement durable, l'enseignement, la formation et l'emploi, le tourisme, la recherche scientifique et technologique,... Si les Québécois connaissent bien le Banc des Wallons, les Namurois attentifs auront repéré la Place de Québec, à l'angle de la rue de l'Ouvrage et de la rue du Collège, clin d'œil sympathique à nos cousins d'Amérique.

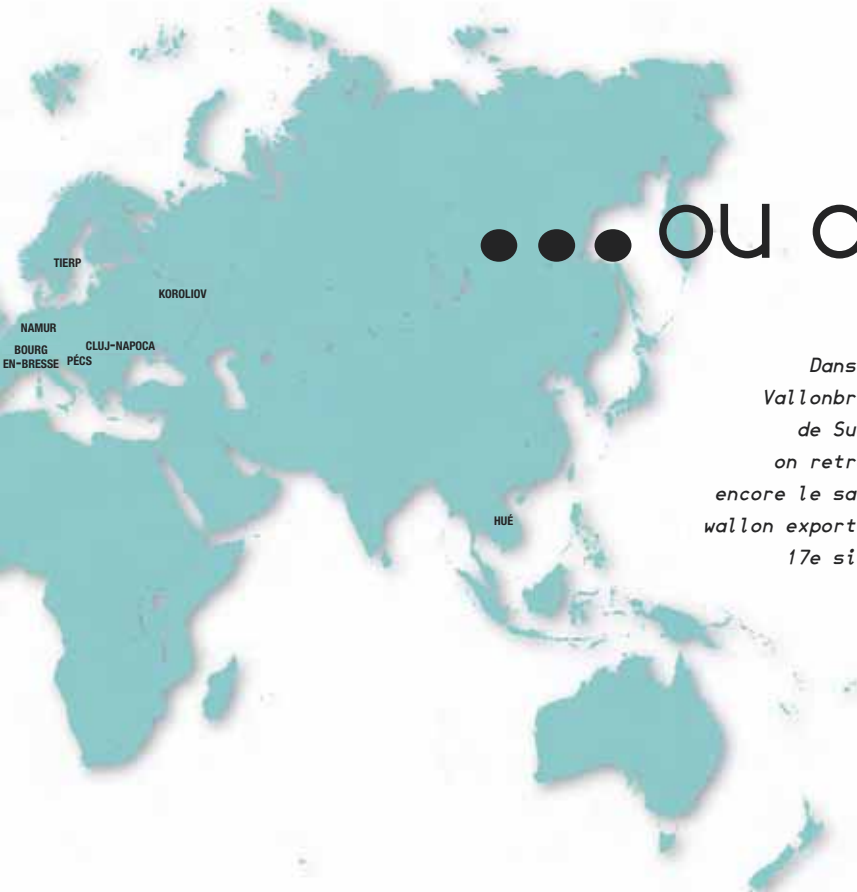


*Les échanges entre Namur et Cluj sont nés d'une collaboration entre l'Université Babeş-Bolyai et l'HEAJ de Namur*

Ce sont nos hautes écoles qui ont ouvert la voie à cette coopération, notamment par le biais de collaboration entre l'université roumaine et la Haute École Albert Jacquard (catégorie économique) et Haute École de Namur (gestion des affaires et soins infirmiers).

Les institutions ont emboîté le pas, formalisant leur engagement en 2010.

Ancienne capitale de la Principauté de Transylvanie, patrie de Dracula, **Cluj-Napoca** compte 320 000 habitants, et un patrimoine architectural et culturel exceptionnel.



# ... ou de Suède

*Dans les Vallonbruken de Suède, on retrouve encore le savoir wallon exporté au 17e siècle*



**Hué** se situe au milieu du Vietnam. D'une surface de 80 km<sup>2</sup>, soit à peu près la moitié de celle de Namur, Hué héberge 340 000 habitants, soit trois fois plus que Namur !

Les liens entre les administrations communales, confrontées à des réalités différentes, sont nourris chaque année par l'accueil de stagiaires vietnamiens au sein de la Ville de Namur.

Ancienne capitale du Viet Nam, jusqu'en 1945, Hué est très prisée des touristes pour les vestiges de son passé impérial, et ses nombreux festivals. La ville est traversée par un cours d'eau, la Rivière au Parfum (sông Hương), au bord de laquelle se dresse la Citadelle Royale (Hoàng Thành) ...

Autrefois nommée Kaliningrad, **Koroliiov** abrite le plus grand centre aérospatial de Russie, d'où son changement de nom en 1996. D'une superficie de 9 km<sup>2</sup>, elle compte 175 000 habitants.

La ville se situe dans la banlieue de Moscou, à une trentaine de kilomètres de la capitale russe.



À 200 km de Budapest, la ville hongroise de **Pécs** porte les traces de son histoire, tour à tour romaine, magyar, ottomane ou autrichienne. Pécs fût capitale européenne de la culture en 2010. Parmi les villes partenaires de Namur, Pécs est celle qui statistiquement parlant s'en rapproche le plus, avec ses 160 km<sup>2</sup> et ses 160 000 habitants.

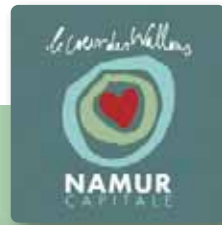
*Pécs était Capitale européenne de la Culture en 2010*

Mais s'il est une association évidente parmi toute, c'est celle qui lie Namur et **Tierp**. Au 17e siècle, la Suède développe une industrie métallurgique, notamment avec l'aide des Allemands, et puis des Wallons... Et dans la région d'Uppsala, partenaire de la Wallonie pour l'industrie et la culture notamment, ont fleuris les Vallonsbrucks, ces villages construits autour des forges des Wallons émigrés. En reste une culture, une renommée -on dit d'ailleurs des Suédois particulièrement courageux qu'ils ont « du sang wallon » -, et des chevaux : la Suède compte aujourd'hui encore 5000 bêtes de race ardennaise... Tierp, une des sept communes du Comté d'Uppsala, a organisé sa première semaine wallonne en août 2012, en présence de représentants officiels de Namur. Sise en bord de mer, au milieu d'une région agricole, à 1 500 km de nos contrées, Tierp a pourtant bien des allures de ville wallonne...

### Namur et Namur

Parmi les relations privilégiées de la Ville de Namur, il y a ...Namur et Namur !

L'une est une bourgade rurale du Wisconsin, à laquelle le cinéaste Xavier Istasse a notamment consacré un reportage très remarqué il y a quelques années... Namur, à quelques miles de Bruxelles, Wisconsin, fût fondée par des pionniers namurois partis tenter le rêve américain. On y parle encore quelques mots de wallon, grâce notamment au travail de mémoire culturelle mené par le club belgo-américain local. ([www.belgianamerican.com](http://www.belgianamerican.com)).



L'autre **Namur**, entité de l'Outaouais, se situe à 150 km de Montréal... Avec ses 500 habitants, et son conseil municipal composé de sept membres, le village tient à garder vivace son lien avec Namur-la-Belge. Une délégation canadienne était d'ailleurs présente récemment, afin d'organiser et promouvoir les prochaines « Fêtes Namuroises », grand rassemblement de Namurois d'ici et d'ailleurs, prévue pour août 2013. En quête de recettes autant que d'ancêtres, les Namurois de là-bas (appelés jusqu'en 2011 les Namuriens) misent sur la culture wallonne pour recréer dans leur village une dynamique économique et touristique de qualité... et espèrent accueillir les Namurois d'ici en nombre !

## Mais encore...

D'autres actions, ponctuelles ou régulières, existent également avec **Belmont** (USA), **Lafayette** (USA), **Masina** (République Démocratique du Congo), ou encore **Ogaki** au Japon.

Des projets se construisent, avec **Bilbao** la magnifique en Espagne, et **Victoria**, sur l'île de Malte.

### Namur est également membre de deux réseaux

- **L'Association Internationale des Maires Francophones** : comme Liège, Bruxelles ou Mons, Namur est membre de l'AIMF, depuis 1993. Ce réseau rassemble élus locaux de villes de la Francophonie, misant sur une plate-forme commune pour accroître leur visibilité, et défendre les valeurs communes.
- **Cities for Children** : ce réseau rassemble une septantaine de villes européennes de plus de 100 000 habitants, autour des thématiques de l'éducation et du bien-être des enfants. Initié par la ville de Stuttgart, le réseau propose un congrès annuel dans l'une des villes membres. Les enfants des villes participantes sont invités à présenter leur contribution au débat.

### Les relations internationales une mission de New, parmi d'autres...

Créée en 1988 à l'initiative de la Ville de Namur, New - pour Namur Europe Wallonie - a dès ses premières années rempli un rôle d'aiguillon. À l'origine de nombre d'études sur le potentiel de Namur, ses besoins et son développement, l'asbl développe ensuite un important travail de réseau. Forte de 450 membres des secteurs privés, publics et associatifs, New se veut plateforme de contacts et de discussions.

Plus récemment, New s'est également positionné comme l'opérateur de contact avec les pays, régions et villes étrangers partenaires de la Ville de Namur. De même, New assure le secrétariat de la Commission Namur Capitale (voir Namur Magazine n°75). Alliant marketing territorial et gestion des relations internationales, la petite équipe (cinq permanents) s'est installée dans les locaux du Palais des Congrès, l'ancienne Bourse place d'Armes, dans le même bâtiment, notamment, que les ambassades du Burkina Faso et de la République Démocratique du Congo.

Ces missions plus officielles sont spécifiées dans une convention qui lie l'association et la Ville.

La coopération au développement, notamment le projet Masina, reste gérée directement par la Ville, via le Service de Coopération Internationale.

*Le bâtiment de la Mairie centrale de Masina, construit grâce à la coopération menée avec la Ville de Namur, a été inauguré en juin dernier, en présence d'une délégation namuroise. La coopération se poursuivra, notamment pour la mise en place d'un registre de la population et d'un service d'état civil*



**New**  
Palais des Congrès  
Place d'Armes, 1  
5000 Namur  
Tél. : 081 24 11 33  
Fax. : 081 24 11 64  
info@new.be  
www.new.be

# Que faire pendant les vacances ?

Cette année, l'agenda particulier et exceptionnel des congés de Noël ne se prête pas à l'organisation d'activités. Qu'à cela ne tienne, les écoliers profiteront d'autant plus du programme de stages concocté pour les vacances de Carnaval, du 11 au 15 février 2013.



## Pour les 13 - 18 ans Du théâtre à Jambes

**J'ai pas d'idées** : Un célèbre auteur de comédies théâtrales n'a plus la moindre petite lumière d'inspiration, le plus léger grain de création, il est proche du black out total ! Bref, il n'a plus aucune idée si ce n'est celle de consulter un psychologue, puis ses amis, mais rien ne jaillit. Rien ne se profile à l'horizon de sa créativité si ce n'est une dépression aiguë et la perte de tout succès..

Pendant cinq jours, **Thierry Collard**, l'animateur, propose aux participants un jeu de créativité débridée, un jeu d'écriture, un travail au niveau du rythme, des énergies, des surprises...Mais aussi une réelle construction de personnages, une approche du travail professionnel pour s'approprier une histoire et la mettre en scène. Et cela passe par les techniques théâtrales, des jeux d'impro au travail de la voix, de la construction de la mise en scène, à la recherche de musiques et d'accessoires, pour au final présenter un spectacle à la fin du stage, le vendredi à 15h30.

**À l'Auditorium du Conservatoire**, Avenue Jean Materne, 162 à 5100 Jambes (entrée du côté piétonnier du Parc Astrid par l'Avenue Jean Materne)

**Prix** : 70 €

**À prévoir pour le stage** : apporter son pique-nique et ses collations

**À fournir à l'inscription** : fiche médicale obligatoire, prévoir 1 vignette de mutuelle + 1 photo couleur format carte d'identité (celle-ci peut-être réalisée sous format numérique).

## Pour les 3 - 12 ans

### Des plaines de vacances à Jambes et Wépion

Pour les jeunes de 3 à 12 ans, du 11 au 15 février, à l'école communale de Jambes (Parc Reine Astrid à 5100 Jambes) et à l'école communale de Wépion (rue Monin, 30 à 5020 Wépion).

**Au programme** : un projet d'animations variées préparé par l'équipe des animateurs, comprenant notamment une excursion et une séance de natation pendant la semaine.

**Prix par semaine** (comprenant le potage à midi et une collation à 16h00)

- enfant domicilié à Namur : 25 €
- enfant domicilié hors Namur : 30 €
- garderie uniquement à l'école de la Court'echelle rue J.Billiart de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h00 (forfait de 5 € pour la semaine)
- cars : départ à 8h30 de l'école de la Court'echelle; retour vers 16h45 au même endroit.

## Le job d'animateur... Une valeur sûre !

Tu as 16 ans. Tu es dynamique, tu aimes t'occuper d'enfants, tu as envie de rencontrer d'autres jeunes et de faire partie d'une équipe ? Alors, inscris-toi à la formation d'animateur et viens nous rejoindre sur les Plaines de Vacances de la Ville de Namur ! La formation complète, reconnue par la Fédération Wallonie - Bruxelles, se compose de deux périodes théoriques, de deux périodes pratiques et de journées d'évaluation.

- Formation résidentielle, du 9 au 16 février 2013 (lieu à déterminer)
- Prix : 225 €
- Info : 081 24 60 17

### Informations

Maison des Citoyens  
Hôtel de Ville à 5000 Namur  
081/24 63 77-78  
jeunesse@ville.namur.be  
www.ville.namur.be/jeunesse



# Agenda



## LES EXPOS

**Jusqu'au 06.01.13 - Pulsions(s)**  
Info : [www.pulsions.be](http://www.pulsions.be)

**Jusqu'au 7.01.13 - D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent**  
Exposition de fin d'année sur le thème des marionnettes de tous pays - Galerie du Beffroi  
info : 081/24 64 33 - [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)

**Jusqu'au 5.01.13 2013 - Traditions de Noël en Autriche**  
Comme chaque année, la Bibliothèque communale de Namur vous invite à explorer les traditions d'un pays d'Europe  
Tél : 081/24 64 40  
[www.ville.namur.be/bibliotheque](http://www.ville.namur.be/bibliotheque)

**19.01.13 au 3.03.13 de 12h à 18h - Nancy Seulen, Robin Vokaer, Paul Antoine**  
Exposition de peintures  
Maison de la Culture de la Province de Namur  
info : 081/77 67 73 - [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

**26.01.13 au 5.05.13 - Loss of Control II**  
Loss of control II poursuit son exploration de la folie en Art. Art brut et Art surréaliste font la part belle à la représentation féminine  
Musée provincial Félicien Rops  
info : 081/77 67 55 - [www.museerops.be](http://www.museerops.be)

**1.02.13 au 3.03.13 - Rétrospective de l'année 2012 des photographes de presse namurois**  
Galerie du Beffroi  
info : 081/26 26 38 - 081/24 64 33

## DÉCEMBRE 2012

**16.12.12 Bambins sourds bouquinent -**  
Voir page 24

**16.12.12 à 18h Trio Carlo Van Nestee**  
Programme : Schubert, Mendelssohn, Piazzola  
Maison des mariages  
[Info : 0487/36 84 51 - www.cavatineasbl.be](http://www.cavatineasbl.be)

**17.12.12 à 12h30 Apéro-livre : Jeux d'hier et d'aujourd'hui**  
Bibliothèque communale de Namur  
[Info : 081/24 64 40](http://www.ville.namur.be)

**17.12.12 à 20h Concert de Noël**  
Concert en hommage à Paul Léonard, Fondateur de l'institut - IMEP - Rue Juppín, 28 à Namur - [www.imep.be](http://www.imep.be)

**18 au 22.12.12 à 20h30**

**Semianyki**  
Théâtre - Cirque  
Théâtre Royal de Namur  
[Info : 081/22 60 26](http://www.theatredenamur.be)  
[www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**22 et 23.12.12 Salon du Livre**

**ancien et du Vieux papier de Collection**  
Namur Expo  
[Info : 081/47 93 47 - www.namurexpo.be](http://www.namurexpo.be)

**23.12.12 de 14h à 18h Ouverture**

**dominicale des Commerces**  
Centre Ville - Namur  
[Info : 081/24 63 33](http://www.ville.namur.be)

**26 au 29.12.12 Sois Belge et tais-toi**

Théâtre Royal de Namur  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

## JANVIER 2013

**3.01.13 Soldes à Namur**

Ouverture des magasins et début des soldes  
[Info : 081/23 14 14](http://www.ville.namur.be)

**4.01.13 à 14h et 16h Crayons de famille**

Dans le cadre de Noël au théâtre  
Théâtre Royal de Namur  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**4.01.13 dès 20h45 Bal Folk mensuel**

Dans les sous-sols de la Baie des Tecks  
Rue d'Arquet - Bomel - Namur  
[www.folknamusiquetrad.be](http://www.folknamusiquetrad.be)

**5.01.13 à 16h Respire**

Dans le cadre de Noël au théâtre  
Théâtre Royal de Namur  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**6.01.13 à 15h "Mwins è l'air!"**

Théâtre - Cinex/ Li Chwès  
[Info : 081/40 20 69 - www.lichwes.be](http://www.lichwes.be)

**9 au 11.01.13 à 20h30 Mission**

Pièce de David Van Reybrouck  
Théâtre Royal de Namur - Grande salle  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**9.01.13 Forum aux professions**

Namur Expo - [Info : 081/25 44 44](http://www.forumauxprofessions.be)  
[www.forumauxprofessions.be](http://www.forumauxprofessions.be)

**10.01.13 dès 18h30 La Traviata (Verdi)**

Retransmission sur grand écran dans le cadre de Goes Opera  
Acinapolis  
Tel: 081/32 04 40 - [www.acinapolis.be](http://www.acinapolis.be)

**10.01.13 à 20h30 Les contes du dixième**

**jour** - Maison du Conte  
[Info : 0489/933 548](http://www.maisonducontenamur.be)  
[www.maisonducontenamur.be](http://www.maisonducontenamur.be)

**11 au 13.01.13 Antiquaires et Brocanteurs**

Namur Expo  
[Info : 081/47.93.47 - www.namurexpo.be](http://www.namurexpo.be)

**12.01.13 dès 20h Panama Goes Maison de**

**la Culture** - Li-Lo\* et Roscoe  
Maison de la Culture  
[Info : 081/81.39.00 - www.belvederenamur.be](http://www.belvederenamur.be)

**13.01.13 Bébés sourds bouquinent**

Bibliothèque communale de Namur  
Tél : 081/24 64 40 (voir page 24)

**13.01.13 à 10h et 11h Les rendez-vous**

**philharmoniques "Purcell"**  
Théâtre Royal - Namur  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**13.01.13 à 11h Florian Noack**

Récital de piano : Tchaikovsky, Rachmaninoff  
Maison de la Poésie  
[Info : 0487/36 84 51 - www.cavatineasbl.be](http://www.cavatineasbl.be)

**13.01.13 à 20h30 Scherzi Musicali**

Concert - Foyer  
Théâtre Royal de Namur  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**15 au 19.01.13 à 20h30 Le Bourgeois**

**gentilhomme**  
Théâtre Royal de Namur (Grande salle)  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)  
[www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

**19.01.13 à partir de 18h Fête de la Saint-**

**Vincent** - Cortège aux flambeaux suivi de la traditionnelle Messe de la Saint-Vincent  
Jambes - Velaine  
[Info : 0497/42 19 60 - www.masuis.be](http://www.masuis.be)

**21.01.13 à 12h30 Apéro-livre : Maîtres**

**et apprentis**  
Bibliothèque communale de Namur  
[Info : 081/24 64 40](http://www.ville.namur.be)

**24.01.13 La framboise frivole**

Théâtre Royal de Namur  
[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

**25.01.13 à 21h Vincent Pagé**

Salle "la Gelbressée"  
[Info : 0472/44 14 30 - www.gelbreesee.be](http://www.gelbreesee.be)

**26.01.13 à 20h30 Jihad Darwiche raconte**

Maison du Conte  
[Info : 0489/93 35 48](http://www.maisonducontenamur.be)  
[www.maisonducontenamur.be](http://www.maisonducontenamur.be)

## Janvier suite

### 27.01.13 Bambins sourds bouquinent

Bibliothèque communale de Namur  
Voir page 24

### 27.01.13 à 18h Namur Chamber Orchestra

Concert de Nouvel An à la Brasserie François :  
Mendelssohn, Dvorak, Massenet  
[Info](http://www.cavatineasbl.be) : 0487/36 84 51

### 29.01.13 au 2.02.13 à 20h30 Les enfants de Jéhovah

Théâtre Royal de Namur  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 9.02.13 à 20h30 Saule/Antoine Hénaut

Musiques actuelles  
Théâtre Royal de Namur - Grande salle  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 10.02.13 Demi-finale du concours Imagine

Maison de la Culture de Namur  
[Info](http://www.imaginefestival.be) : www.imaginefestival.be

### 10.02.13 à 15h "Dèdèle vwèt Clér"

Théâtre - de Pierre Barillet et Jean-Claude Grédy, adaptée par Philippe Decraux  
Cinex / Li Chwès  
[Info](http://www.lichwes.be) : 081/40 20 69

### 10.02.13 à 20h30 Lingua Franca

Concert au Théâtre Royal de Namur  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 10.02.13 à 20h30 Les contes du dixième jour

Maison du Conte  
[Info](http://www.maisonducontenamur.be) : 0489/933 548

### 11.02.13 à 12h30 Apéro-livre : "Quand on a que l'amour..."

Bibliothèque communale de Namur  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/24 64 40

## FÉVRIER 2013

### 1 et 2.02.13 de 10h à 18h Salon SIEP - Études et professions

Namur Expo  
[Info](http://www.salon.siep.be) : 081/25 14 00

### 1.02.13 de 20h45 à 00h00 Bal Folk mensuel

Baie des Tecks, rue d'Arquet - BomeI - Namur  
[www.folknamusiquetrad.be](http://www.folknamusiquetrad.be)

### 3.02.13 à 11h Lauréats du III<sup>e</sup> Concours National Cavatine

Récital de piano et violon : Chopin, Chausson - Alfredo van de Munt, Vadim Lacroix et Chiara Alaimo (piano) / Alma Defoort et Maya Levy (violon) - Maison de la Poésie  
[Info](http://www.cavatineasbl.be) : 0487/368.451

### 3.02.13 à 16h Monsieur Toubli

Maison de la Culture - Namur  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 4.02.13 Le café littéraire

Club de lecture adulte à la Bibliothèque communale de Jambes  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/24 64 40

### 4.02.13 à 20h Fanfares liturgiques

IMEP - Rue Juppín, 28 - Namur  
[www.imep.be](http://www.imep.be)

### 6 au 8.02.13 à 20h30 Cleared Tears/ Troubled waters

Danse  
Théâtre Royal de Namur - Grande salle  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 9.02.13 à 18h30 Crazy Lady Madrid + open mic

Concert rock  
Maison de la Culture de la Province de Namur  
[Info](http://www.province.namur.be) : 081/77 67 73

### 9.02.13 à 19h Belvé metalnight

OUAT, Spermafrost, Skelt's, Stone Goats, Lamster  
[www.belvedere-namur.be](http://www.belvedere-namur.be)

### 13 au 15.02.13 à 19h45 Vorst-Forest

Grand Manège - Namur  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 15.02.13 à 20h30 Contes et canapés

Plaisirs de bouche et d'oreille partagés avec les libraires Toqués et la Maison du Conte, pour adultes et ados. Le nom de la rose  
[Info](http://www.maisonducontenamur.be) : 0489/933.548

### 16 et 17.02.13 Grand Feu de Bouge et Kermesse

[Info](http://www.grandfeudebouge.be) : 081/73 33 33

### 16.02.13 à 20h30 Revival New Wave

Belvédère  
[www.belvedere-namur.be](http://www.belvedere-namur.be)

### 17.02.13 de 10h à 17h Marché du tissu

Namur Expo  
[Info](http://www.marchedutissu.com) : 081/47 93 47

### 18.02.13 à 20h Octuor

Concert : Octuor de Mendelssohn par les élèves et professeurs de l'IMEP, rue Juppín, 28 - Namur  
[www.imep.be](http://www.imep.be)

### 19 au 23.02.13 à 20h30 L'éveil du printemps

Pièce de Frank Wedekind  
Théâtre Royal de Namur - Grande salle  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26



### 20.02.13 Eugène Onegin (Tchaikovsky)

accueil à 18h30 - début 19h  
Retransmission sur grand écran dans le cadre de Goes Opera, en direct du Royal Opera House of London - Acinapolis  
Tél : 081/32 04 40 - [www.acinapolis.be](http://www.acinapolis.be)

### 21.02.13 à 19h Le français en Belgique et dans le monde : quelle diversité pour quel avenir ?

Maison de la Poésie et de la Langue Française  
[Info](http://www.maisondelapoesie.be/agenda) : 081/22 53 49

### 22.02.13 à 20h30 Vox Luminis

Philharmonique à l'Église Saint-Loup  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

### 23.02.13 à 14h30 Un conte d'hier pour aujourd'hui

Une lecture collective pour découvrir en quoi les récits anciens nous interpellent encore aujourd'hui, animée par Chantal Nève-Hanquet, psychanalyste jungienne  
Pour adultes et ados, à la Maison du Conte  
[Info](http://www.maisonducontenamur.be) : 0489/933.548

### 23.02.13 à 16h Antigone

Spectacle "Jeune public"  
Théâtre Royal - Studio  
[Info](http://www.theatredenamur.be) : 081/22 60 26

**23.02.13 à 20h Soirée - Cabaret**

avec Toni et les radiateurs  
Salle "la Gelbressée"  
Info : 0472/44 14 30  
www.gelbressée.be

**23.02.13 Bambins sourds bouquinent**

Bibliothèque communale  
de Namur  
Tél : 081/24 64 40

**24.02.13 à 16h Un paradis sur terre**

Spectacle "Jeune Public"  
Maison de la Culture  
Info : 081/22 60 26  
www.theatredenamur.be

**24.02.13 à 18h Choeur de Chambre de Namur et le Duo Solot**

Concert de piano quatre mains et  
choeur  
Programme : Liebeslieder Walzer de  
J. Brahms  
Maison des Mariages  
Info : 0487/36 84 51  
www.cavatineasbl.be

**24.02.13 de 10h à 18h Salon du Chat**

Namur Expo  
Info : 081/47 93 47 - www.namurexpo.be

**25.02.13 L'arbre à contes**

Des contes du Monde racontés en deux  
langues sont proposés aux enfants.  
Bibliothèque communale de Namur  
Tél : 081/24 64 40

**25.02.13 à 20h Duo de flûtes et piano**

Concert à l'IMEP - Rue Juppín, 28 - Namur  
www.imep.be

**MARS 2013****1 au 3.03.13 Salon RECUP<sup>ère</sup>**

Voir page 52  
Info : 081/47 93 47 - www.namurexpo.be

**1 et 2.03.13 à 16h et 20h30 L'enfant et les sortilèges - Opéra**

Théâtre Royal - Grande salle  
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

**1.03.13 à 20h30 T&T**

Concert  
Le Miroir - Maison de la Laïcité  
Rue Lelièvre, 5 - Namur  
Info : 081/73 00 21 - www.jazz9.org

**1.03.13 de 20h45 à 00h00 Bal Folk**

Dans les sous sols de la Baie des Tecks  
Rue d'Arquet - Bomel - Namur  
www.folknamusiquetrad.be

**3.03.13 à 15h " Dè l'timps qui s't-ome viqueuve"**

Théâtre - de Christian Dericke  
Cinex/ Li Chwès  
Info : 081/40 20 69 - www.lichwes.be

**4 au 25.03.13 Cirque Bouglione**

Esplanade de la Citadelle - Namur  
Info : 081/24 63 33

**5 au 9.03.13 à 19h La Locandiera**

Spectacle  
Théâtre Royal - Grande salle  
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

Les prochaines séances du Conseil communal se tiendront à 18h

- le lundi 17 décembre
- le jeudi 24 janvier
- le jeudi 21 février

Pour rappel, les séances du Conseil communal se tiennent publiquement dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, à Namur

**Namusiq' est d'humeur vagabonde**

NAMUSIQ' poursuit sa saison de pique-niques musicaux avec toujours, cette envie de faire découvrir de nouveaux talents en variant les répertoires. Le 13 décembre, le compositeur russe Dimitri Chostakovitch s'invite à la Maison de la Culture par la voix de la soprano Lu Yu Cheng entourée de trois amis musiciens : Cécile Delvingt (violin), Marinela Doko (violoncelle) et François Lefèvre (piano). En primeur pour NAMUSIQ', le quatuor partira à la découverte de l'âme russe à travers de très beaux poèmes d'Alexander Blok mis en musique par Chostakovitch.

Humeur vagabonde, encore et toujours, le 10 janvier avec Vincent Rouard et son dernier opus intitulé « Sur Lesse ». Avec ses complices Didier Laloy et Kathy Adam, le pianiste dinantais nous convie à voyager sous toutes les latitudes, à travers des rythmiques tantôt lentes et intimistes (« Conte du vent marin », « Valse tendre »), tantôt endiablées et fantasques (« Arlequin et Colombine »).

Le 7 février, sous la fresque colorée et les dorures du Foyer du Théâtre, la violiste Romina Lishka (photo) et sa formation Side Entrance nous plongeront dans l'univers de François Couperin, Marin Marais et Antoine Forqueray. L'occasion de parcourir les plus belles pages de musique pour la viole de gambe.

Notez déjà les rendez-vous suivants : le 14 mars, le Quatuor Tana et le 18 avril, Baudoin Giaux, Sophie Causanschi et Etienne Rappe réunis autour du projet Fonte Sonora. Une fontaine sonore qui ruissellera d'harmonies venues de tout pays et d'époques différentes. (VS)

**Tarif unique : 5 € (gratuit jusqu'à 12 ans).**

**Réservations au Centre Info touristique - Halle al'chair, rue du Pont 21 à Namur, du mardi au dimanche de 10h à 17h - tél : 081 24 64 48.**

**Programmation complète sur [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)**



Retrouvez également la programmation culturelle de la Province de Namur sur [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be) ou dans le magazine « Emmène-Moi » disponible à la Maison de la Culture, notamment.

*Cet agenda est une sélection. Retrouvez l'agenda complet sur le site [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be). Vous pouvez également vous procurer l'Agenda semestriel des événements de janvier à juin à la Maison des Citoyens ou à l'Office du Tourisme.*



# La Centrale des Moins Mobiles

**Handicap et Mobilité, le CPAS et la Ville de Namur ont mis sur pied une Centrale des Moins Mobiles, opérationnelle depuis quelques jours. Après Houyet et Philippeville, Namur est la première ville wallonne d'importance à proposer ce service à ses citoyens. En Belgique, les différentes centrales existantes totalisent déjà 25 000 membres et 2500 chauffeurs bénévoles.**

Vous avez sans doute déjà croisé la camionnette adaptée de Handicap et mobilité, au fil des rues namuroises. Elle transporte les personnes à mobilité réduite, quel que soit leur handicap, ainsi que leur accompagnant.

Le nombre de place est limité, et la demande est bien plus grande que l'offre, et l'asbl installée à Wépion doit refuser en moyenne un tiers des demandes de service. Face à cette difficile réalité, il devenait urgent de trouver une solution alternative.

## Pour qui ?

La Centrale des moins mobiles aide les personnes ayant une mobilité réduite à sortir de leur isolement social grâce à des chauffeurs bénévoles qui assurent leurs trajets. Ces problèmes de mobilité peuvent être temporaires ou permanents, que ce soit parce que ces personnes disposent de faibles revenus, sont âgées, ont des problèmes de santé, ou encore un accès difficile aux transports en commun.

Le service de la Centrale des Moins Mobiles ne remplace pas le bus, surtout lorsque celui-ci est accessible aisément, ni les transports médicaux en ambulance. L'inscription comme utilisateur de la Centrale coûte 10 € par an, 15 € pour une famille.

Les trajets demandés par les membres de Centrales des Moins Mobiles concernent souvent des visites familiales, des courses, un rendez-vous chez le coiffeur, chez le docteur ou des démarches administratives à la commune.

Les membres font leurs demandes de trajets minimum 48 heures à l'avance. Cela permet aux responsables de la Centrale de rechercher un chauffeur qui correspond à leurs besoins. Au jour et à l'heure prévue du rendez-vous, le volontaire va chercher l'utilisateur à son domicile et assure le trajet demandé. A la fin du trajet, l'utilisateur paie l'indemnité due au chauffeur volontaire en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

## Des chauffeurs volontaires

Les personnes qui conduisent pour la Centrale des Moins Mobiles sont souvent des jeunes pensionnés, des femmes au foyer, des personnes au chômage, ... L'activité effectuée est volontaire, le chauffeur reçoit uniquement une rétribution qui couvre les frais liés aux trajets. Il ne peut, en aucun cas, réaliser des bénéfices.

Quelques heures ou un jour de la semaine suffisent pour devenir chauffeur volontaire. Vous possédez un véhicule correctement assuré, un peu de temps et souhaitez vous investir dans ce projet ? Réveillez le volontaire qui sommeille en vous !

## Profil du volontaire

Toute personne qui dispose de temps libre et qui possède son propre véhicule en ordre d'assurances et de contrôle technique.

Le volontaire doit se sentir capable de pouvoir aider la personne à embarquer et débarquer du véhicule.

Autres conditions : présenter un certificat de bonnes vie et mœurs, se soumettre à un examen de la vue (examen à charge de la Centrale) et présenter un test pratique de conduite.

Si le volontaire le souhaite, il pourra suivre des formations dans le cadre de son activité volontaire (BEPS, conduite défensive...).

Ces informations sont disponibles sur le site du CPAS ([www.cpasnamur.be](http://www.cpasnamur.be)) au TEC ([www.tec-namur.be](http://www.tec-namur.be)), sur le site de la Ville de Namur ([www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)) et sur demande par voie postale pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet au CPAS de Namur (081/337 302).

## Informations complémentaires et inscriptions :

**Centrale des Moins Mobiles Namuroise**

081/20 69 69, de 9h à 15h - [cmm@namur.be](mailto:cmm@namur.be) -

[www.centraledesmoinsmobiles.be](http://www.centraledesmoinsmobiles.be)

## Le transport social à Namur

D'autres services existent à Namur, pour aider les personnes malades, handicapées ou simplement face à une difficulté de déplacement d'ordre social ou médical. Les mutuelles, Téléservice Namur, le Tec, la Croix Rouge, Handicap & Mobilité, Mobilis Assistance, Sos médical Meuse ainsi que maintes initiatives méconnues apportent une aide précieuse au quotidien ou pour des circonstances particulières.

Le CPAS de Namur a rassemblé toutes ces informations dans un Guide des Transports Sociaux, disponible prochainement sur demande au 081/33 70 11.



# Quand le froid est là...

La saison des fêtes est aussi celles des grands froids. Pour faire face, les services communaux se mobilisent plus encore, notamment au service des plus démunis et de la sécurité routière.

## Un hiver solidaire

Le plan hiver désigne un ensemble de mesures prises par diverses institutions pendant la saison froide pour garantir à toute personne en situation précaire la possibilité de trouver un endroit où passer la nuit.

L'accès à un hébergement en **abri de nuit** est réglementé toute l'année, avec un quota maximum de nuitées par personne, et l'obligation d'un suivi social. En novembre et mars, ces conditions d'accès sont supprimées si la température ressentie chute sous les -5°C. S'il y a plus de demandes que de places disponibles, le Dispositif d'Urgence Sociale met en place des solutions alternatives.

Si la température reste au dessus des -4°C, les quotas restent d'application, avec tirage au sort s'il y a trop de demandes. L'accueil des personnes sans papier se limite à une nuit, comme le restant de l'année.

De décembre à fin février, ces mesures habituelles sont totalement levées. Les personnes sans abri et les sans-papier sont accueillies pour la nuit, et la capacité d'accueil est quasi doublée, avec la mise à disposition de locaux militaires.

### En résumé

En novembre : 33 lits avec conditions d'accès (quota, sans papier) sauf si la température est inférieure à -4°C

De décembre à février : 63 lits, sans condition d'accès

En mars : 63 lits avec conditions d'accès (quota, sans papier) sauf si la température est inférieure à -4°C

**En journée**, les équipes de rue sont mobilisées pour apporter sur le terrain des couvertures et vêtements chauds, et pour informer les sans abris des possibilités d'accueil de jour comme de nuit : où dormir, se réchauffer, manger, se laver...

En coordonnant leurs actions, les équipes de la Ville (les travailleurs sociaux de proximité, le dispositif d'urgence sociale, le service d'appui, les gardiens de la paix) et du Réseau Social Urbain Namurois font le maximum pour accompagner chacun au fil de ces semaines difficiles.

Rappelons, mais les Namurois le savent, que les institutions n'ont pas l'apanage de la solidarité, loin de là. Les initiatives sont nombreuses, au sein d'associations ou chez les particuliers. Chacun peut poser un geste solidaire. Une attention, un geste, un peu d'humanité, ça réchauffe le cœur... Une couverture ou un repas, bien plus encore.



En cas de nécessité, n'hésitez pas à contacter le Dispositif d'Urgence sociale de la Ville, au **0800 124 20**

Pour vos dons de tout ordre (couverture, vêtements, hébergement), contactez le Réseau Social Urbain Namurois au **081 33 74 57**

## Sur la route

Le déneigement se fait en premier lieu sur les routes prioritaires, et seulement quand il a gelé ou neigé.

Il concerne uniquement le domaine public. Ainsi huit circuits de déneigement sont prioritaires, afin de dégager au plus vite les parcours des bus, desservir les écoles et hôpitaux, ...

Comme l'an passé, les services techniques de la Ville sont prêts et feront le maximum pour dégager plus rapidement les circuits secondaires dans les villages plus éloignés. Pour les voiries prioritaires non accessibles aux camions, les services communaux déposent des sacs de sel au début de celles-ci.

Enfin, précautions de saison, si vous le pouvez, prévoyez déjà le sel et le matériel nécessaire pour être en mesure de dégager vos trottoirs et abords. Pensez à équiper votre véhicule, et à le stationner correctement : un véhicule garé même partiellement sur la route est un obstacle au passage des véhicules de déneigement.

Pour toute demande de déneigement, merci de vous adresser à la

**Maison des Citoyens au 081/24 62 46**

En dehors des heures de bureau, vous pouvez également vous adresser à la Police, au **081/24 66 00**.

# Le schéma de structure

**Voté en avril 2012, le schéma de structure est entré en vigueur le 24 septembre 2012. Quels sont les impacts concrets de ce texte de référence ?**

L'urbanisme est la matière qui vise à guider, encadrer et règlementer la façon dont la ville s'organise et se développe. Sous des abords parfois ardu, cartes et concepts visent en fait à comprendre et analyser ce qui constitue notre environnement de vie.

Les constructions nouvelles se multipliant, les besoins en nouvelles infrastructures vont grandissant également. Ainsi, créer une zone d'habitat à dix kilomètres du centre urbain implique par exemple la construction de routes, de service de transports en commun, de commerce de proximité ou encore d'écoles, autant de charges financières et techniques pour les services publics, et donc l'ensemble de la collectivité. Le schéma de structure propose un cadre structuré à ce développement urbain, sur base du potentiel namurois. Il organise le territoire de la commune sur le long terme afin que les citoyens, les acteurs publics et privés travaillent ensemble dans la même direction.

## Concrètement

Pour le propriétaire ou locataire de sa maison, qui n'a pas de projet de travaux, qu'il vive à la ville ou à la campagne, ce document ne changera rien au quotidien. Par contre, tout qui a des projets de construction est concerné par ce document, qu'il soit citoyen namurois, investisseur immobilier ou service public.

**Exemple 1** Un propriétaire veut transformer sa maison unifamiliale en immeuble à kots. Ces travaux affectent la densité de population de son terrain. En fonction du type de classe de son terrain, la réponse donnée par l'administration communale sera différente. S'il habite au centre de Jambes, là où la densité de population autorisée est élevée, pas de problème. Par contre, s'il habite dans une zone d'habitat isolé à Temploux, cette transformation va modifier fortement la densité de population du quartier, et sera refusée.

**Exemple 2** Un investisseur immobilier souhaite construire un immeuble à 5 étages avec deux appartements familiaux par étage et des rez-de-chaussée commerciaux. Les immeubles aussi hauts ne sont pas autorisés à Namur, quelle que soit la densité de population : le seuil le plus élevé est fixé à 4 étages pour les nouvelles constructions du centre urbain. Dès le départ, le cadre est clair et permet aux architectes et entrepreneurs de concevoir des projets adaptés à la réglementation, en respectant l'équilibre de l'environnement local et la qualité de vie des riverains.

**Exemple 3** La Ville construit actuellement une école et une crèche, sur le plateau de Bellevue, à Jambes-Erpent. Cette nouvelle infrastructure est pensée pour s'intégrer à l'éco-quartier résidentiel en construction, et répondre aux besoins des riverains. A contrario, il ne serait pas logique de construire un hall sportif, par exemple, dans une zone peu habitée et inaccessible : en plus de créer un flux de circulation supplémentaire, cela entraînerait obligatoirement des créations de routes et/ou d'infrastructures complémentaires, comme des lignes de bus par exemple, qui représentent une charge financière de plus sans répondre à un besoin vérifié des Namurois.



## Les autres documents de références

**Le plan de secteur** définit l'affectation du sol, c'est-à-dire quels types d'activité ou de construction sont autorisés sur une parcelle donnée. Le plan de secteur de Namur est un règlement, assorti d'obligations légales donc, qui a été adopté par la Wallonie (Région Wallonne), en 1986. C'est notamment lui qui définit les zones d'habitats, de zoning industriel ou encore d'espaces verts.

**Les règlements communaux d'urbanisme** définissent les obligations à respecter au niveau de la commune ou d'une partie de celle-ci. Ils peuvent porter par exemple sur la hauteur des constructions, la protection du paysage ou encore l'organisation du stationnement.

Pour chaque demande de construction nouvelle, les balises posées par le schéma de structure assurent à la fois une plus grande cohérence des avis rendus, et l'égalité de traitement pour les citoyens.

Cette approche globale permet également à chacun de connaître le potentiel de développement de son propre bien ainsi que celui de son voisin, de sa rue, de son quartier. Si une zone est amenée à se développer ou à se densifier, chacun, riverain, investisseur, pouvoir public, peut mieux en comprendre l'intérêt et les enjeux pour la collectivité.

Le schéma de structure est consultable sur le site de la Ville de Namur. Le Service de l'urbanisme peut également répondre à vos questions sur cette matière.



## Les chantiers

### En cours

#### BELGRADE

Rue Adolphe Mazy : trottoirs

#### DAVE

Rue des Sautes : entretien

#### FLAWINNE

Rue Olwal Sambon : entretien

#### GELBRESSÉE

Rue Ernest Moëns, des Casernes : aménagement Zone 30

#### JAMBES

Avenue du Camp : trottoirs

Rue de Coppin : aménagement Zone 30

Rue du Sart Hulet : entretien

#### LIVES-SUR-MEUSE

Rue de Mosanville : entretien

#### LOYERS

Rue de la Boulangerie : entretien

#### MALONNE

Rue du Vivier : entretien

Chemin de Maupelin : entretien

Rues de Bransart, Bourgmestre Fernand Colon : voirie et égouttage

Les Trîs : voirie et égouttage

#### NAMUR

Avenue de la Pairelle : trottoirs

Rue Juppîn : entretien

Rues Charles Zoude, Charles Wérotte : trottoirs

Rues Louis Loiseau et Henri Lecocq : trottoirs et voirie

Rue de la Chapelle : trottoirs

#### ST SERVAIS

Rues Nanon, de l'Industrie, du Moulin-Lavigne, Ortman : trottoirs et voirie

Rues des Dominicaines, Louis Hicquet, et Malevez : trottoirs et voirie

#### TEMPLoux

Route de Spy : voiries et égouttage

Rue Saint-Antoine : voiries et égouttage

## À venir

#### FLAWINNE

Chemin de la Traverse, Avenue Clément Noël

#### MALONNE

Rue de la Majolique

#### NAMUR

Boulevard d'Herbatte, rue des Tanneries, rue de l'Arsenal

#### SUARLÉE

Rue Maria de Dorlodot

# Fiche pratique le permis d'urbanisme

**Définition :** Autorisation écrite de poser les actes ou d'effectuer les travaux énumérés par le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (C.W.A.T.U.P.E.).

Le permis d'urbanisme regroupe ce que l'on appelait auparavant le permis de bâtir, le permis de démolir et le permis de transformer, et le permis de modification du relief du sol.

Ce Code détermine la liste des actes et travaux pour lesquels il est indispensable d'obtenir au préalable un permis d'urbanisme ainsi que les cas dans lesquels, tantôt une procédure simplifiée sera de mise, tantôt une dispense d'autorisation sera possible.

### Comment introduire une demande de permis ?

Quel que soit le type de dossier d'autorisation que vous aurez à introduire, celui-ci peut être déposé auprès du service d'appui juridique et administratif du département de l'aménagement urbain, lequel vous délivrera un récépissé de dépôt, première pièce de la procédure d'instruction que suivra votre dossier. Le service de l'Urbanisme pourra, si vous le souhaitez, vous aider à constituer votre dossier ou à en vérifier le contenu avant son dépôt officiel.

Il est également possible de procéder au dépôt des demandes de permis d'urbanisme uniquement à la Maison des citoyens.

La composition de dossier à introduire varie en fonction de la nature des actes et travaux que vous projetez, et de la nécessité ou non de requérir l'intervention d'un architecte. Les différentes compositions de dossiers sont disponibles sur demande auprès des services ou sur le site [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be), sous la thématique « Urbanisme ».



Le délai applicable à l'instruction de votre demande différera en fonction de la nature des actes et travaux projetés, du zonage réglementaire en vigueur dans la partie du territoire communal concernée par votre demande, de la nécessité de soumettre le projet aux formalités d'enquête publique ou encore à l'avis des services de la région wallonne.

Les délais s'étendront entre 30 et 115 jours calendriers à dater du dépôt de votre demande.

En tout état de cause, mieux vaut se renseigner auprès de l'administration communale avant le dépôt de votre demande afin de déterminer au mieux le type de procédure devant s'appliquer à votre projet.

### Département de l'aménagement urbain

- Service d'appui juridique et administratif
- Service de l'Urbanisme

Ces deux services sont situés au 2<sup>ème</sup> étage de l'Aile A de l'Hôtel de Ville et sont accessibles au public du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Espace Environnement met également à votre disposition une brochure récapitulative très complète disponible en ligne à l'adresse : [www.espace-environnement.be/pdf/menu\\_PU4.pdf](http://www.espace-environnement.be/pdf/menu_PU4.pdf) ou en scannant le code ci-après avec votre smartphone.



## Nouvelles infrastructures à Beez et Temploux

# Un vieux rêve devient réalité

**S'il est des dossiers qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre c'est bien ceux de la construction de halls sportifs à Beez et à Temploux. Le chemin fut semé d'embûches, pour ces dossiers au point que les villageois de ces deux entités avaient fini par ne plus trop y croire....**

Les deux Halls ont une physionomie assez semblable même si celui de Temploux aura pour particularité de bénéficier d'un mur végétal afin de l'intégrer au mieux dans le village en ne dénaturant pas le paysage.

Les matériaux ont été choisis en fonction de leurs caractéristiques techniques permettant de couvrir de grandes surfaces tout en réduisant les délais d'exécution.

Les auteurs de projet garantissent les performances énergétiques et le respect des prescriptions relatives au développement durable au niveau architectural et technique en recherchant à favoriser l'isolation correcte de l'enveloppe et la compacité du bâtiment. Les objectifs principaux poursuivis lors de la conception des bâtiments ont été, d'une part, le confort des occupants, la facilité d'utilisation et d'entretien, une accessibilité assurée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pour toutes les installations en ce compris pour la pratique du sport, une réduction des coûts de maintenance et d'utilisation et d'autre part, la résistance du matériel et la possibilité d'évolution des installations. Ces halls sont équipés de terrains de volley, de football en salle, de basket, de tennis et de 4 terrains de badminton (13,4 m x 6,1 m).

Ils comprennent également vestiaires collectifs avec douches et sanitaires (dont deux accessibles aux PMR), vestiaires « arbitres » avec douches et sanitaires, local infirmerie/salle de massage, locaux techniques, réserve et ascenseur. À l'étage, on retrouvera une cafétéria de +/- 300 m<sup>2</sup> avec un bar, une cuisine et des réserves ainsi que des sanitaires pour le public.



## Hall de Temploux

La Wallonie participe au financement à concurrence de 900.000€, la Ville de Namur pour 860.000 € et l'Asbl Brocante de Temploux pour la somme de 190.000 € soit au total un investissement de 1.950.000 €.



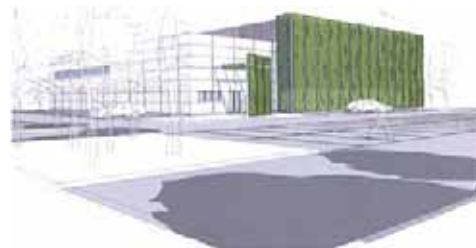
## Hall de Beez

En avril 2011, la subvention de 1.000.000 € accordée par la Wallonie avait permis de passer à la phase de concrétisation. Les travaux de construction, attribués en décembre 2010 au montant de 2.180.000 €, avaient débuté en août 2011.

L'ouverture de cette installation sportive est un retour aux sources pour les Beezois. En effet, lors de la création du club en 1946, les

matchs se déroulaient sur l'actuelle place Lupin. Quelques années plus tard, la réglementation oblige le Club à jouer en salle. Le Gallia se voit alors obligé de quitter Beez. Avec la construction de ce hall, le Gallia rentre enfin à la maison. Les 11 équipes féminines du BC Boninne évolueront également à Beez.

Ces nouveaux équipements offrent donc des infrastructures sportives et de loisirs de grande qualité qui favoriseront l'essor sportif et économique de ces clubs et qui permettront également d'accueillir les équipes visiteuses dans les meilleures conditions qui soient.



## L'AGENDA DES SPORTS

15 décembre de 13h à 18h

### Cyclo Cross et VTT

Citadelle de Namur

Info : 0495/18 61 24

18 janvier à 19h

### Hommage aux Champions de Belgique

Remise des récompenses aux Champions de Belgique - Hall sportif de Bouge

Rue des Étourneaux, 28

Info : 081/24 63 75

20 janvier

### Rando VTT

Dès 8h - départ 11h, à Naninne

Info : 0496/14 15 23

[www.cyclonaninne.all-info.be](http://www.cyclonaninne.all-info.be)

25 janvier à 19h

### Remise des Prix

#### Challenge des Joggings Ville de Namur

Cafétéria du Hall sportif de Bouge

Rue des Étourneaux, 28

Info : 081/24 63 75

28 janvier à 20h

### Trophée du Mérite Sportif

Salle du Conseil communal de la Ville de Namur

Info : 081/24 63 75

10 février

### FFKAMA (KATA)

Compétition d'arts martiaux

Centre Namurois des Sports (Tabora)

Info : 081/24 63 75 ou 081/24 60 03

16 février

### Challenge 2013 des Joggings de la Ville de Namur

La Printanière / Jogging - Erpent

Info : 081/24 63 75

# La construction et l'entretien des routes... Comment ça marche ?



**1100 km de voiries communales, 6,2 millions d'euros... Les voiries et trottoirs représentent un des plus gros postes du budget de la Ville de Namur, et une responsabilité importante.**

Avec un réseau dense de voiries communales, et un territoire un peu plus grand que celui de la Région Bruxelloise, la Ville de Namur se doit de gérer ses chantiers avec prévoyance et organisation, il en va de la sécurité des usagers de la route. En matière de travaux, deux axes principaux se dégagent : d'une part les travaux de création, entretien et rénovation des voiries, détaillés ci-après et d'autres part les interventions de réparation, plus urgentes, qui seront présentées en détail dans votre prochain Namur Magazine.

De nombreux services communaux interviennent dans le processus de construction et rénovation des voiries, regroupés au sein du Département des Voies Publiques.

En amont, le Bureau d'Etudes conçoit les plans des travaux à réaliser en fonction des priorités et de la politique de mobilité menée par les différents niveaux institutionnels et leurs réglementations respectives.

Le Service administratif intervient pour le volet « paperasses » : présenter les différents projets aux autorités responsables pour décision, assurer le volet financier des travaux, qu'ils soient réalisés sur fonds propres ou avec le soutien de subsides régionaux, et si les travaux sont réalisés par une entreprise extérieure, établir un cahier des charges, et désigner un entrepreneur et assurer le suivi et la vérification de la conformité des factures.

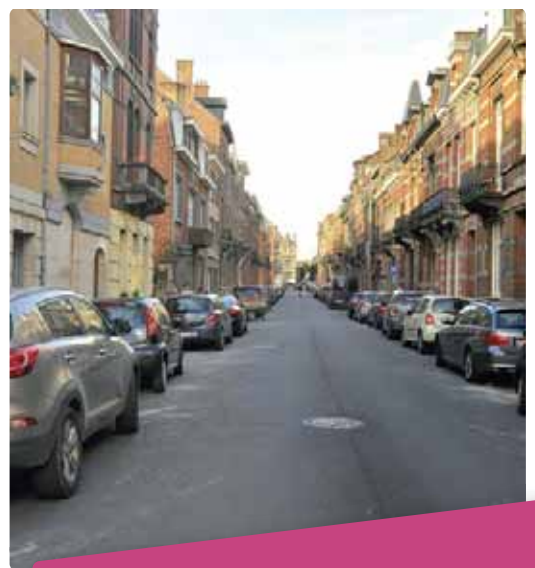
Le Service Technique de la Voirie prend le relais pour la réalisation effective des travaux. Au quotidien, sur les chantiers, les agents communaux assurent le suivi avec les équipes et les sous-traitants et surveillent les chantiers confiés aux entrepreneurs. C'est aussi ce service qui établit le calendrier des travaux, qui veille à la mise en œuvre des mesures de circulation en collaboration avec la police locale, et assure la communication entre le terrain et l'administration.

## Plan triennal, droit de tirage... Qu'est-ce que c'est ?

Ces travaux, on l'a dit, représentent des sommes d'argent conséquentes. Reaménager la rue de Bruxelles, par exemple, a coûté 110 000 euros. Cet argent, il faut le trouver : dans le portefeuille de la Ville ou auprès d'organes subsidiaires, via les fonds régionaux (plan triennal, droit de tirage, etc.).

Le plan triennal : c'est une liste de travaux que la commune soumet à la Région pour trois ans. Celle-ci accorde des subsides en fonction de ses priorités et des fonds disponibles.

Le droit de tirage : c'est un projet pilote lancé en 2010, avec un budget triennal de 30 000 000 d'euros affecté par la Wallonie à la rénovation des voiries. Ce budget est mis à la disposition des communes, en proportion du kilométrage de voiries revêtues, du nombre d'habitants et du revenu moyen par habitant. La Ville de Namur a droit à un budget de 2 547 000 euros. Les travaux menés concernent la rénovation des voiries, les aménagements de trottoirs, ou de pistes cyclables. Par contre les travaux d'égouttage ou les entretiens classiques n'entrent pas dans ce cadre. La procédure est simplifiée pour un octroi plus rapide des subsides, et un cahier des charges type garantit les exigences de qualité des travaux.



### Voiries

Le terme désigne l'ensemble des voies de communications, ce qui inclut notamment les routes et rues, les chemins, les trottoirs, ou encore les pistes cyclables.

## Comment choisit-on les entreprises de travaux publics ?

Une fois le financement trouvé, il faut veiller à la façon dont il est dépensé : c'est à cela que sert la réglementation des marchés publics. Les dépenses en matière de travaux sont soumises à un contrôle strict de la Région, qui peut à chaque étape de la procédure, annuler les engagements envisagés par l'autorité locale.



Lorsque la Ville fait réaliser des travaux par une entreprise extérieure, elle rédige un « cahier des charges » qui reprend les plans des travaux à exécuter, la liste des fournitures à prévoir, les délais et législations à respecter, ... bref, les conditions de réalisation du marché.

Le Conseil communal fixe également la procédure de marché public qui sera utilisée : procédure négociée, adjudication publique ou restreinte, appel d'offres général... Le choix de la procédure détermine les critères d'attribution, qui varient du seul critère de prix, à des formules plus complexes, intégrant des données environnementales ou qualitatives.

La passation des marchés publics est une procédure relativement longue. Par exemple, un appel d'offre général exige au minimum 36 jours de délai entre l'appel et l'ouverture des offres remises par les entreprises. Une fois celles-ci analysées, le Collège communal doit désigner l'entreprise choisie, et cette désignation doit également être soumise au contrôle de la tutelle régionale, qui a 45 jours pour s'y opposer.

C'est seulement à ce moment, quand les projets sont approuvés, les subsides trouvés, les montages financiers validés, que l'entreprise qui a remporté le marché peut mettre le chantier au planning, en concertation avec le Service technique de la Voirie.

Une fois la date des travaux fixée avec l'entrepreneur, la Ville, conformément à la loi, prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route, notamment par la mise en place de déviation.

## La Ville de Namur informe les riverains

Reste alors à informer les riverains, ainsi que divers services tels que les transports en commun, les ambulances ou encore les pompiers, afin que chacun puisse adapter ses déplacements.

La décision d'informer, le moment et la manière de le faire dépendent de l'état d'avancement des projets et leur importance, la durée des chantiers et leurs implications sur la vie dans le quartier, le public concerné (s'agit-il d'une voirie fortement fréquentée ?, avec des écoles à proximité ?,...). Cette information peut prendre diverses formes : votre magazine, un communiqué de presse, le relais sur le site web de la Ville, un courrier distribué dans les boîtes aux lettres des rues proches, ou encore une réunion organisée dans les quartiers à la rencontre des riverains, commerçants, institutions, associations,...

Pour les réfections plus légères notamment, ou certains chantiers au long cours, l'entrepreneur est chargé d'assurer la communication auprès des riverains.

## Comment signaler un problème de voirie ?



Nid de poule, pavé descellé ou plaque d'égout endommagée, nos routes ne sont pas épargnées par le climat, l'usure ou la malveillance. Si les équipes communales assurent une vigilance quotidienne sur le terrain, les citoyens sont également un relais précieux.

Lorsque vous constatez de telles dégradations sur la voirie, n'hésitez pas à les signaler à l'administration. Si la voirie est communale, la Ville ajoutera ces réparations au calendrier des travaux à prévoir, éventuellement en urgence, pour assurer la sécurité de tous. Si la voirie est provinciale ou régionale, l'information sera transmise à qui de droit.

### Comment faire ?

Sur le site internet de la Ville, consultez la rubrique « Vos démarches de A à Z ». Vous y trouverez les coordonnées de l'interlocuteur à votre disposition pour chaque situation rencontrée. Vous pouvez également adresser un courrier à Ville de Namur - Hôtel de Ville - 5000 Namur ou par mail à [information@ville.namur.be](mailto:information@ville.namur.be).

### Et ensuite ?

Lorsque votre demande est réceptionnée, elle est encodée et transférée dans les 24 heures aux services compétents pour la traiter. Si vous avez introduit votre demande par mail, vous recevrez un accusé de réception avec un numéro de dossier, à communiquer lorsque vous vous enquerrez de l'évolution de votre demande. Votre demande sera traitée en fonction des chantiers en cours, et, bien sûr, de l'urgence ou de la dangerosité de la situation.

Pour les demandes d'intervention liées à l'éclairage public sur le réseau communal, vous pouvez également - et c'est une nouveauté - introduire votre demande directement sur [www.ores.net](http://www.ores.net) (cliquez sur « signaler un lampadaire en panne »).

à Namur du 1<sup>er</sup> au 3 mars

# Salon du Réemploi



3 journées, 2000m<sup>2</sup> et plus de 80 exposants pour tout voir et savoir sur l'éco-consommation, la récup' et le réemploi.

## La ville de Namur vous invite à Namur-expo

Si l'image de Namur est bien établie comme centre urbain et historique de grand intérêt, on ne peut passer sous silence ses efforts de promotion du développement durable et plus particulièrement du réemploi.

Cela s'est concrétisé par la modification en 2008 de son système de collecte des objets encombrants puis par l'aide à l'implantation d'un magasin de seconde main et enfin par l'organisation de nombreuses activités de sensibilisation telles que, pour les plus connues, les ateliers récup', dimanches éco-consommation, ... Forte de ces années d'expérience, la Ville de Namur, avec le soutien financier de la Province de Namur et du SPW a poursuivi de plus belle son action en 2012 afin de répondre au statut de Capitale du Réemploi.

Cerise sur le gâteau en 2013, la Ville de Namur organisera à Namur Expo, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars le premier Salon de l'éco-consommation et du réemploi « **RECUP<sup>ère</sup>** »

Au programme, de 10h à 18h, tout ce qui a fait le succès des dimanches de l'éco-consommation depuis 3 ans : vente, démonstrations, ateliers participatifs, animations pour enfants... Pendant les 3 jours du salon, c'est la fête du réemploi autour de 4 thèmes : mobilier et décoration, loisirs, vêtements, électroménagers et informatique. Un focus spécial est prévu d'une part pour écoles et d'autre part pour les professionnels et les pouvoirs publics le vendredi.

Ouvert à tous, **gratuit**, l'objectif du salon **RECUP<sup>ère</sup>** est de faire se rencontrer les différents publics autour d'un concept très en vogue - le réemploi des biens - qui mêle le plaisir, la protection de l'environnement, la création d'emplois utiles et durables...

### Programme professionnel et VIP

#### Vendredi 1<sup>er</sup> mars

Conférences B to B de 14h à 18h destinées aux chefs d'entreprises privées et publiques, sur les problématiques du textile, la construction et l'essor des Ressourceries, avec des invités français et québécois.

Happening nocturne dans le hall du salon dès 20h.

Un événement de grande envergure, sur invitation, présentera en avant-première un collectif de stylistes belges spécialisés dans le détournement de textiles de deuxième main... c'est un projet de La Ressourcerie Namuroise et de Ravik butik.

Coordonné par Daniele Bossi, éco-créateur italien, le spectacle évoluera dans une scénographie 100 % récup conçue par l'architecte d'intérieur George Dantine.

# RECUP<sup>ère</sup>

1<sup>er</sup> salon de l'éco-consommation et du réemploi

NAMUR EXPO

1|2|3 MARS  
2013



## La Ressourcerie Namuroise,

qui coordonne le salon et qui y participe par le biais de son magasin Ravik butik, a invité d'autres acteurs de vente porteur du label de qualité **REC'UP** La Fol'Fouille asbl (Braine l'Alleud) - La Ressourcerie de la Dyle asbl (Genappe et Ottignies) - Tac tic informatique scrl (Bruxelles) - La Ressourcerie du Pays de Liège scrl (Liège) - Droit et devoir asbl (Mons) - De Bouche à Oreille asbl (Welkenraedt). Plus d'infos sur [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be).



## Animations et ateliers

- **Mini-boutiques de vente « seconde main, première qualité ».**

Le public y trouvera du mobilier, de la décoration d'intérieur, des objets d'art de la table, des vêtements, des ordinateurs reconditionnés, de l'électroménager remis à neuf, des jeux de société modernes... le tout en mode récup, bien sûr.

- **Autour des boutiques, des espaces de démonstration et des animations en continu :** couture, patine, garnissage de fauteuils, reconditionnement d'ordinateurs... réalisés en direct par des créateurs, professionnels ou artisans.

Espace libre pour les enfants, encadré par un animateur.

Jeu collectif géant, tissage géant, expérience DJ à partir de vinyles de récup...



Plus d'infos :

0800/93 562  
ou [www.recupere.be](http://www.recupere.be)



- **Des ateliers créatifs sur inscription**

D'une durée d'une heure, ils permettent de s'initier à une technique récup'. Encadré par un animateur, chaque participant repart avec la création qu'il a réalisée à partir de matériaux de récupération. 20 ateliers différents sont proposés : création de nichoirs, mosaïque, création de bijoux, art floral, patine, teinture végétale...

- **Des conférences et des rencontres avec les professionnels de l'emploi et de la formation**

Comprendre l'obsolescence des électroménagers, s'initier au tri textile, réaliser soi-même ses produits d'entretien. Découverte des perspectives de formation et d'emploi : relooking du mobilier, réparation, maintenance, reconnaissance des matières, cariste... Mini-sessions ludiques ou tests de performance seront annoncés régulièrement au cours du salon.

En partenariat avec la Province de Namur  
Avec le soutien du SPW

Entrée gratuite - journée « spéciale écoles » le vendredi  
Programme complet sur [www.recupere.be](http://www.recupere.be)

**Namur Capitale du réemploi**

## Des brochures pour pratiquer la récup' en classe et à la maison

La Ville de Namur multiplie les actions et les initiatives concrètes pour favoriser des façons de consommer plus respectueuses de l'environnement.

Deux brochures mettent ainsi, à la portée de tous, le concept de la récup'. La première intitulée « Bricolages récup' » s'adresse aux enseignants de la maternelle et du primaire et, plus généralement, aux parents de jeunes enfants. Comme son titre le laisse deviner, cette brochure propose une série de bricolages qui pourront rythmer le calendrier scolaire, de la rentrée à la Fête des Pères, en passant par la Saint-Nicolas, Noël, le Carnaval ou Pâques. A chacune de ces occasions, un bricolage

est suggéré, façon récup', bien entendu. Au cours de l'année, les enfants sont invités à décorer une assiette pour saint Nicolas, à réaliser un album de photos pour Noël ou un porte-clés porte bonheur pour la Fête des Mères... Les matériaux se trouvent généralement au fond de nos tiroirs. La deuxième brochure s'adresse à des bricoleurs adultes. Intitulée « La récup' dans tous ses états », elle compile les fiches techniques des célèbres Ateliers récup' organisés, ces dernières années, par la Ville de Namur. Certains bricolages demandent un peu plus de compétences, mais la plupart pourront se réaliser en famille. Grâce aux fiches techniques, la patine, les po-

choirs ou la peinture sur bois n'auront plus de secret pour vous. Et vous pourrez vous lancer sans crainte dans le relookage de votre vaisselle, de votre mobilier et de vos vieux abat-jours ou la création de décorations pour votre jardin... Tous les conseils présentés dans ces pages ont été testés et approuvés par les citoyens namurois qui ont fréquenté les Ateliers récup'.

Les deux brochures éditées par la Ville de Namur peuvent être obtenues gratuitement sur demande au 0800/935 62 (numéro vert) ou téléchargées sur le site [www.environnement-namur.be](http://www.environnement-namur.be)

## Une déco de fête ? Passez à la Ravik Boutik

Ce dimanche 16 décembre, de 14 à 17h, la Ravik Boutik vous ouvre exceptionnellement ses portes pour un dimanche éco-consommation aux couleurs de Noël.

**Programme :**

- déstockage de décorations de Noël de seconde main
- atelier « trucs et astuces »: réparation de guirlandes
- stand participatif de création de bijoux, de création d'accessoires de table : menus, ronds de serviette
- vente d'accessoires de mode confectionnés à base de tissus issus de la récup'
- stand de démonstration : tissus, patchwork et art floral...
- animations pour enfants.

Et pour le bonheur des petits et grands rêveurs, Père Noël sera présent !

**Ravik boutique** - Boulevard d'Herbatte 8A

## L'agenda Eco Consommation



Au fil des mois, l'agenda Eco-Conso vous distillera ses précieux conseils en matière de ménage. Il y a fort à parier que vinaigre et jus de citron deviendront très vite vos alliés pour une maison entretenue efficacement et à moindre coût ! Cet agenda vous est offert à l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles réglementaires de 30 ou 60 litres, dans la limite des stocks disponibles auprès de la cellule sacs payants de l'Hôtel de Ville ou des commerces participants.



# Lucien

## découvre les jardins et l'amour courtois

« Lucien et le choucas des Deux Tours », le quatrième volet des aventures de Lucien, vient de paraître. Dans ce nouveau conte, le personnage créé pour expliquer l'environnement aux petits Namurois part à la découverte des cinq jardins à thème de la Ville de Namur.



Lucien visite le Jardin des Deux Tours, à la Citadelle, avec sa classe. Secrètement amoureux de la jolie Pauline, une de ses condisciples, il se demande comment lui déclarer sa flamme. Lucas, le choucas gardien des Deux Tours, vole à son secours. Pour l'aider à gagner la confiance qui lui manque, le drôle de petit oiseau noir et gris emmène Lucien dans un tour des jardins à thème de la Ville de Namur. Le voyage prend la forme d'une quête initiatique pour Lucien qui apprend à connaître les parfums, les symboles, les couleurs et les petits fruits qui caractérisent ces jolis coins de verdure. A l'arrivée, Lucien a un peu grandi et il ose enfin se lancer...

Un conte à mettre dans toutes les mains, en vue de prochaines excursions !

Lucien et le choucas des Deux Tours s'adresse aux enfants de 5 à 8 ans. Distribué dans les écoles de Namur et il peut aussi être obtenu sur simple demande au numéro gratuit 0800/935.62 ou téléchargé sur le site [www.nature-namur.be](http://www.nature-namur.be).

**Pas besoin d'expliquer aux habitants de Namur comment trier les papiers et les cartons - ils sont les meilleurs dans cet exercice.**

**Peu de chose suffirait en revanche pour éviter que ces papiers et ces cartons se disséminent à tous les vents les jours de collecte.**

**Avant de sortir vos cartons, qui contiendront sans doute bien des emballages cadeaux, pensez à les ficeler. Vous faciliterez ainsi le ramassage, et votre trottoir n'en sera que plus facile à nettoyer !**

## Collecte des sapins de Noël

Vos sapins naturels sans pied ni décoration seront ramassés à domicile aux dates suivantes :

- Dimanche 06/01** Namur : centre urbain ancien (corbeille + rue Notre-Dame et bd Baron Huart), Dave, Jambes, Naninne, Suarlée, Temploux
- Lundi 07/01** Beez, Bouge, Erpent, Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Loyers, Marches-les-Dames, Salzinnes-les-Moulins (+ av de Stassart et des Combattants, rue Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Écluse), Vedrin, Wierde
- Mardi 08/01** La Plante, Malonne, Saint-Servais, Wépion
- Jedi 10/01** Belgrade, Bomel / Heuvy / Herbatte / Plomcot, Boninne, Champion, Cognelée, Daussooux, Flawinne, Saint-Marc
- Vendredi 11/01** Citadelle, Salzinnes



BONNE ANNÉE 2013

**À Namur,  
mon environnement,  
c'est du propre !**

### Une campagne signée Kroll

Tout occupant d'immeuble est tenu de maintenir dans un état de propreté suffisant l'entièreté de la portion de trottoir, d'accotement et de rigole (filet d'eau) se trouvant devant sa demeure ou sa propriété, afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sûreté de la voie publique.

Le Père Noël lui-même vous le rappelle via cette campagne d'affichage. Cependant, cette règle est valable toute l'année ! Qu'il vente ou qu'il neige, par grand soleil ou sous la drache nationale, la propreté du trottoir, le déblaiement des feuilles mortes ou de la neige sont à la charge des occupants d'un immeuble, tant les commerces que les bureaux ou habitations. Un petit geste de chacun, qui profite à tous.

[www.environnement-namur.be](http://www.environnement-namur.be)



**Le nombre de sapins de Noël ramassés en janvier 2012**

# Cloches et carillons ... <sup>(1)</sup>

Dans nos grandes villes enfiévrées, le son des cloches est devenu quasiment inaudible, il s'est progressivement éteint ...

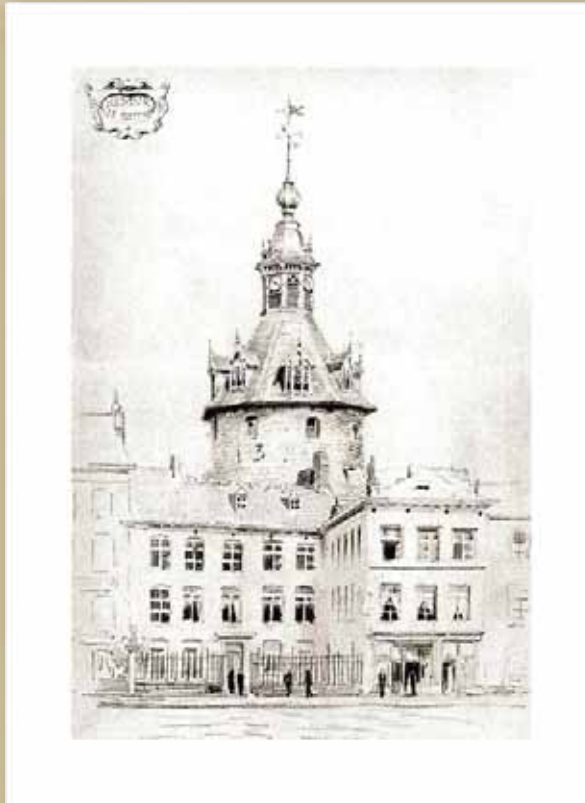
Il a pourtant rythmé la vie de nos ancêtres de manière omniprésente. L'histoire campanaire de Namur fut excellemment brossée naïvement par Fernand Golenvaux (1866-1931)<sup>1</sup> dans un ouvrage devenu aujourd'hui rarissime<sup>2</sup>.

*Cloches et carillons*, auquel j'ai emprunté le titre de cette chronique, reprenait le texte d'une conférence prononcée par l'auteur en 1896. Celui-ci était depuis peu Échevin des Travaux publics et il deviendra plus tard un brillant bourgmestre. L'Avenue Golenvaux, percée durant l'Entre-deux-Guerres, en rappelle le souvenir.

De toutes les cloches namuroises, celle du Beffroi est la plus anciennement documentée et, sans aucun doute, la plus « importante ».

Le Beffroi est aussi, depuis 1999, le seul monument namurois inscrit par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine mondial, où il accompagne six autres beffrois wallons (Tournai, Mons, Binche, Thuin, Charleroi, Gembloux).

L'étymologie du mot « beffroi » est discutée et nous ne nous y attarderons pas. Son sens est celui de construction élancée, en forme de tour, sommée d'un comble en charpente où sont suspendues des cloches. Si ce sens était purement architectural, « beffroi » serait synonyme de « clocher » ou de « campanile ». Or il intègre une dimension supplémentaire, qui est essentielle. Le beffroi n'est pas n'importe quel clocher : c'est celui de la communauté urbaine, dont il abrite la « cloche du ban », ou « bancloke ». Ceci vaut bien quelques mots d'explication. Les communes se sont formées au moyen âge lorsque des individus sont parvenus à arracher à leur seigneur, en se regroupant, la limitation, la réglementation, voire la suppression de charges, corvées et taxes, dont



la nature ou le montant étaient jusqu'alors largement arbitraires. Le seigneur, ici le comte de Namur, se fondait en l'occurrence sur le « droit de ban ». Ce terme recouvre à la fois le droit de commander et de juger ainsi que le périmètre où il s'applique. Ce périmètre sera donc aussi celui où s'exerceront les libertés obtenues, les fameuses franchises communales généralement consignées dans une charte, ou « loi » (C'est d'ailleurs ce vénérable « ban » qui a donné naissance à d'autres mots qui nous sont toujours très familiers, comme « banal » ou « banlieue »).

Parmi les franchises obtenues, figurera fréquemment le droit de posséder et d'actionner une cloche, la fameuse « bancloke », placée dans le « beffroi ».

Elle avait deux fonctions principales, consacrées par deux sonneries différentes. La première, ordinaire, organisait le temps, en signalant l'ouverture et la fermeture des portes de l'enceinte et en sonnait les heures. La seconde appelait les bourgeois à se rassembler en des circonstances extraordinaires et donnait l'alarme en cas de danger (incendies ou approche de troupes ennemies par exemple). Elle annonçait aussi les exécutions capitales. Raison pour laquelle elle portait sans doute cette sinistre sentence : **Quand je sonne, je fais trembler le cœur de l'homme ...**

La cloche du ban, c'est donc, en quelque sorte, la première « mise en réseau » de la communauté urbaine de l'ère pré-informatique. (à suivre ...)

Jean-Louis Antoine

<sup>1</sup> Françoise JACQUET-LADRIER (sld), *Dictionnaire biographique namurois*, p. 108 (Le Guetteur Wallon, 1999). Emmanuel BODART, *Une source méconnue de l'histoire de la Première Guerre mondiale : la collection d'imprimés réunie par Fernand Golenvaux, dans Namur à l'heure allemande 1914-1918*, PUN, 2010, pp. 43-52.

<sup>2</sup> Merci à Noëlla Parmentier qui m'en a procuré une copie.